RÉVOLUTION

QUÉBÉCOISE

numéro six - volume un
février mil neuf cent soixante-cinq
cinquante cents

La grande offensive anti-ouvrière page 3

Vers une conscience de classe page 12

Quand le "joual" se donne des airs page 18

Les immigrants, ennemis ou alliés? page 25

Churchil: un totem capitaliste page 30

SOMMAIRE février 1965

PROBLÈMES DU MONDE OUVRIER

La grande offensive anti-ouvrière 3
pierre vallières

Vers une conscience de classe 12
témoignage

Les immigrants, ennemis ou alliés potentiels 25
michel bourhis

L'ÉCONOMIQUE ET LE CULTUREL

Quand le "joual" se donne des airs 18
charles gagnon

POINTS DE REPÈRE

Churchill: un totem capitaliste — Ce chien de syndiqué, une fiction légale — Document — Du prix Nobel au prix Pearson
Le nationalisme des capitalistes 30

LES MAUX POUR RIRE

Qui doit-on pendre? 39

ECONOMIE ET POLITIQUE

Qu'est-ce que la planification socialiste? 42
robert brousseau

L'Europe dans l'impasse 50
pierre falée

La faim, un problème politique 59
patrick kessel

RÉVOLUTION QUÉBÉCOISE

revue politique
paraissant le quinze
de chaque mois

secrétariat et service d'abonnement:
3009 Maplewood, app. 11, Montréal.

bureau, du lundi au vendredi:
de 2 à 5 et de 7 à 10 p.m. Tél.: RE 9-4373

dépositaire à Paris:
La Joie de lire
40, rue St-Séverin, Paris 5e

directeur: pierre vallières
secrétaire à la rédaction: charles gagnon

distributeur: Agence de distribution populaire,
418 ouest, rue Notre-Dame
Tél.: 849-1146

la revue ne se tient pas responsable des manuscrits qui lui sont envoyés.

prix: 50 cents. 12 numéros: $5.00 (étudiants: $3.00)

La grande offensive anti-ouvrière

par pierre vallières

Les employés de la Régie des Alcools du Québec sont les premiers fonctionnaires syndiqués à affronter leur patron, le gouvernement réactionnaire Lesage. Ils sont les premiers, dans la rue depuis plus de deux mois, à expérimenter le mépris du gouvernement libéral pour la classe ouvrière. Demain, d'autres employés de la Fonction publique auront à affronter le même patron. Et leurs luttes, espérons-le, éclaireront le peuple québécois sur la nature véritable, de l'Etat capitaliste: la dictature d'une classe d'exploiteurs qui lie ensemble ministres et industriels, députés et commerçants.

Jean-Louis Lévesque n'est pas seul à exploiter l'ouvrier au profit de sa grosse "machine" financière. Le gouvernement Lesage pratique la même exploitation honteuse, au profit de sa machine électorale, de sa fameuse caisse, dont il possède le contrôle absolu, et qui lui sert aussi bien à acheter des votes qu'à "graisser" ses amis. Est-ce un hasard si M. Power, l'administrateur actuel de la Régie, est à la fois un ami de la famille Lesage et un important hôtelier? Si les petits fonctionnaires se recrutent un peu partout, il n'en va pas de même pour les "gros", qui font tous partie de la même clique.

Ainsi M. Power est devenu par la vertu du pouvoir politique, contrôlé par son ami Jean Lesage, le patron de plusieurs milliers de fonctionnaires. De ces hommes, que le système a placés à sa merci, M. Power peut faire un peu ce qu'il veut, selon son humeur ou les exigences de "la politique". Par la volonté même du gouvernement, ce haut fonctionnaire grassement rémunéré est chargé d'exploiter une partie de la

population... au profit de la population! Car, nous dit le gouvernement, ces employés de l'Etat sont au service de la nation! C'est pourquoi ils reçoivent des salaires de famine. Curieuse façon de raisonner. Ainsi donc les employés de la Régie sont mal payés parce qu'ils sont au service de la nation, mais M. Power, lui, et ses proches collaborateurs, reçoivent des salaires exorbitants... parce qu'ils sont au service de la caisse du parti et du système de l'entreprise privée!

Les fonctionnaires sont-ils des travailleurs?

Certains voudraient nous faire croire que les employés de l'Etat ne sont pas des travailleurs comme les autres et qu'ils doivent, en somme, sans régimber, accepter d'être soumis à des conditions inhumaines de salaires, sous prétexte que les contribuables ont intérêt à ce que "leur" (?) gouvernement dépense le moins possible. Comme si les employés de la Régie n'étaient pas, eux aussi, des contribuables, et comme si l'Etat n'avait pas à donner l'exemple à l'industrie en payant des salaires plus justes.

Est-ce que nous payons des taxes pour permettre au gouvernement d'exploiter honteusement nos camarades, de donner à ces derniers des salaires ridicules, en plus de les obliger à travailler et à vivre dans une perpétuelle insécurité?

Faudrait-il, parce qu'on est employé du gouvernement, accepter les conditions de travail les moins favorables? Comme employé de l'Etat, le travailleur de la Régie devrait être mieux traité que dans l'entreprise privée et non faire partie de la catégorie des travailleurs les plus défavorisés, comme c'est le cas présentement.

Le gouvernement québécois se comporte réellement comme le plus vil des capitalistes. Cela ne lui répugne aucunement de profiter du grand nombre de chômeurs que connaît la province pour y puiser une main-d'oeuvre facile à exploiter, et même de sélectionner parmi la masse des sans-travail, bien souvent, ceux qui votent pour lui et qui lui rendent certains petits services bien connus, au cours des élections. Le gouvernement ne manque jamais de candidats au travail. Car même s'il paye de bas salaires, les chômeurs préfèrent ces salaires aux allocations de chômage qui permettent à peine de se payer une soupe et un morceau de pain, chaque jour.

"La vérité en face"

Pour Jean-Louis Gagnon, cependant, "il importe que les employés de la Régie sachent regarder la vérité en face et qu'ils se réconcilient avec certains faits".

Entre autres, prétend l'ancien directeur du journal officieux du parti libéral, "la Régie n'est pas une entreprise privée. On ne saurait donc invoquer les bénéfices réalisés pour justifier une augmentation qui ne tiendrait pas compte de ce qu'on nomme "le salaire du milieu". (...) Il est inacceptable, aux yeux de la raison (sic), que l'échelle des salaires... soit établie en fonction des salaires qui sont de règle dans l'industrie. Les employés de la Régie ne sont pas des travailleurs industriels — lesquels, par définition, sont mieux payés que les commis-épiciers... Les employés de la Régie doivent aussi se rappeler qu'en définitive **le gouvernement n'est que le mandataire du peuple; que leurs employeurs sont les contribuables.** Ceux-ci savent pertinemment que la convention collective en voie de négociation servira d'instrument de référence au syndicat de la Fonction publique quand il demandera à l'Etat d'améliorer les conditions de travail. Il est donc normal que le gouvernement soit prudent. **On a compté 400 manifestants à la démonstration de sympathie organisée par les grévistes. Pourquoi si peu? Parce que la grande masse des contribuables appuie le gouvernement.**

"Les contribuables, poursuit M. Gagnon, n'accepteront jamais que la convention collective ait une durée de dix-huit ou de vingt-quatre mois. Cette grève leur ayant ouvert les yeux, ils jugent que la convention qui sera signée en février ou en mars doit être valide jusqu'en février 1968. C'est-à-dire après l'Expo et les fêtes du Centenaire.

"Enfin, conclue l'éditorialiste du **Journal de Montréal**, après deux mois, les contribuables estiment que cette grève a suffisamment duré, et ce n'est pas sur l'Etat qu'ils rejettent la responsabilité de ces interminables négociations..."

Ainsi donc les contribuables québécois seraient d'accord avec le premier ministre qui déclarait le 27 janvier dernier: "Ils (les grévistes de la Régie) n'ont qu'à retourner au travail. Ils ne perdront rien. Mais plus ils retardent le retour au travail, plus tard viendront les augmentations qu'ils sont susceptibles d'obtenir suivant mes désirs et suivant les désirs de la Régie elle-même."

Qu'est-ce que ça leur donne, la grève?

Quelques secondes auparavant, le chef du gouvernement avait dit: "Ce que nous avons fait et ce que la Régie a offert est absolument raisonnable. J'ai vu des grévistes et des femmes de grévistes en quantité qui veulent retourner au travail. Tout ce que nous avons offert est absolument raisonnable, et au point de vue monétaire, et au point de vue salaire...

"Moi, comme ministre des Finances, a poursuivi M. Lesage, je suis prêt à conseiller aux dirigeants de la Régie d'être très raisonnables, d'être généreux. Mais mon Dieu! s'exclama-t-il, on n'a pas besoin de faire la grève pour ça! Qu'on aille au travail! Nous allons y voir et tout sera rétroactif à partir du moment où les grévistes seront retournés au travail. Qu'est-ce que ça leur donne?"

Le 29 janvier, le premier ministre promettait aux 3,200 grévistes de la Régie, s'ils retournaient au travail le matin même, une sécurité de l'emploi accrue par rapport aux propositions antérieures, ainsi qu'une augmentation substantielle de leurs salaires.

Le paternalisme méprisant de Gérard Pelletier

Les propos du premier ministre, si semblables à ceux de feu Duplessis, provoquèrent un début d'indignation chez les publicistes du régime. Le grand Gérard Pelletier, qui a brillé par son silence durant tout le conflit de LA PRESSE bien qu'il se croie l'incarnation même du métier de journaliste et à qui, récemment, l'extrême droite du cabinet (personnifiée par Claude Wagner) a permis d'écrire un texte moins terne que ses habituels éditoriaux, ce grand Gérard Pelletier, vétéran du syndicalisme québécois, qui aime facilement se réclamer des luttes d'Asbestos et de Louiseville écrivait le 30 janvier, dans LA PRESSE, pour faire suite aux propos paternalistes de Jean Lesage:

"A l'origine, les employés de la Régie exigeaient une sécurité d'emploi totale, c'est-à-dire la garantie de cinquante-deux semaines de travail et de salaire pour tous les employés permanents, sans aucune réduction de personnel, pour quelque motif que ce soit. Bien entendu, la Régie résistait à cette demande, refusant de s'engager d'avance pour trois ans à n'effectuer jamais aucune réduction de son personnel. C'était l'impasse; on se mit donc à la recherche d'un compromis; on en trouva un qui convenait à la Régie et que les négociateurs syndicaux croyaient acceptable par les employés.

"Malheureusement, les négociateurs syndicaux se trompaient. Soumis à des assemblées plus représentatives que le seul exécutif provincial, le compromis en question fut rejeté, au scrutin secret, par une impressionnante majorité des suffrages. **Il s'agissait de troquer la sécurité d'emploi absolue contre des allocations de chômage; les employés refusèrent tout net.**

"**Ont-ils eu tort? C'est très probable.** On nous explique qu'ils veulent ainsi se défendre du patronage, d'un recrutement massif et injustifié à certaines périodes, suivi de mises à pied tout aussi arbitraires à certaines autres, le tout n'étant motivé que par le désir d'accorder des faveurs partisanes et de placer des amis". Sans doute cette crainte n'est-elle pas sans motif. Mais il est permis de croire que la surveillance syndicale, les appels à l'opinion publique et **le jeu des allocations de chômage** auraient suffisamment protégé les employés contre les fantaisies de ce genre.

"Mais qu'ils aient eu tort ou raison, cette réaction des employés était à prévoir. N'oublions pas **qu'il s'agit de fonctionnaires,** c'est-à-dire **de gens qui, pour la plupart, ont choisi la fonction publique d'abord et avant tout pour la sécurité qu'elle représente.** S'ils n'avaient pas placé très haut cette valeur, ils n'auraient certainement pas accepté des salaires que tout le monde, y compris le premier ministre, considère comme honteusement bas."

Et en guise de conclusion :

"Le premier ministre est fatigué de cette grève, c'est entendu. Mais le public ne l'est pas moins et les grévistes ont toutes les raisons de l'être bien plus encore.

Est-ce utile, vraiment, d'envenimer le débat à ce moment-ci, d'ouvrir un second front alors que tout le monde souhaite un cessez-le-feu? Contrôler ses nerfs jusqu'au bout, cela manque peut-être de panache. Mais on ne saurait régler une grève tambour battant, comme on mène une campagne électorale..."

M. Pelletier rejoint presque la condescendance du premier ministre dans son mépris pour ceux qui "ont choisi la fonction publique avant tout pour la sécurité qu'elle représente". On peut se permettre de demander à M. Pelletier qu'elle valeur, lui, il place "très haut", qu'elle valeur l'a contraint de se taire au cours du conflit de LA PRESSE, le plus important de la "révolution tranquille": n'est-ce pas son poste qu'il a d'abord sauvé? Et aujourd'hui, en condamnant aussi ouvertement des grévistes, le fondateur de **Cité libre** ne fait-il lui-même pas au grand jour la preuve de son anti-syndicalisme et de son intégration complète à la réaction.

Le légalisme de Claude Ryan

Par contre, M. Claude Ryan, que l'on avait coutume de placer à droite de M. Pelletier, se montre plus compréhensif. Il écrit, le même jour que M. Pelletier:

"**Nous comprenons le désir du syndicat de procurer à ses membres des conditions optimales de sécurité**: le spectre du chômage est le premier risque dont cherche à se protéger le travailleur quand il se syndique. Nous comprenons également le souci légitime que manifeste l'employeur de ne pas se lier les mains avec un contrat qui pourrait l'empêcher demain de procéder à des améliorations nécessaires.

"Il ne faut pas oublier cependant que **la situation financière et professionnelle pitoyable faite depuis toujours aux employés de la RAQ est la première, la véritable cause du conflit actuel.** Le patronage et le paternalisme — mots qui ont entre eux beaucoup plus qu'une simple parenté étymologique — ont régné en maître dans ce secteur de l'administration publique depuis quarante ans. C'est à ces maux profonds qu'il faut attribuer la grève actuelle.

"Etant donné la gravité des conséquences accumulées de ces déviations et le fait qu'il s'agit ici d'un service public, il serait injuste que les autorités de la R.A.Q. veuillent s'inspirer, dans les négociations, des seules normes qui sont généralement acceptées dans le secteur privé."

(....)

"Quant aux salaires, il n'en a pas encore été question au cours des négociations. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, car cette question est généralement abordée en dernier. On sait cependant que le syndicat réclame des augmentations dont la somme totale s'élèverait à près de $4 millions. Nous ne possédons pas les données nécessaires pour apprécier cette demande, mais **un principe est clair: une Régie qui fait des profits de plus de $55 millions par année a comme tout premier devoir celui de rémunérer convenablement ses employés.** Il faut, d'autre part, prévoir les répercussions qu'aura sur l'ensemble de la fonction publique toute décision prise à la R.A.Q.: c'est pourquoi nous jugeons opportune, en attendant qu'ait été faite l'étude complète des fonctions et des tâches, la proposition syndicale suggérant pour l'instant une augmentation générale et uniforme."

Malheureusement, le directeur du DEVOIR ne peut traiter aucun problème sans tomber dans le légalisme. Ce qui lui fait écrire:

"**A la R.A.Q. les syndiqués ont été trop prompts à se mettre en grève.** Le syndicat a attendu, c'est vrai, plus de deux ans avant d'obtenir son certificat de reconnaissance de la C.R.O. Cette attente a engendré, chez les nouveaux syndiqués, une impatience compréhensible qui diminue la gravité des gestes posés dès le début de septembre.

"Mais ces facteurs atténuants ne nous empêchent pas de considérer que **la tactique suivie par le syndicat était contraire à l'esprit de notre législation du travail**. Celle-ci demande que les deux parties négocient de bonne foi et avisent ensuite, en cas de difficultés insurmontables, le ministre du travail, lequel dépêche alors un conciliateur auprès des intéressés. Ce n'est qu'après l'écoulement d'un délai de soixante ou quatre-vingt-dix jours après l'envoi de l'avis précité que la grève ou le lock-out deviennent permis.

"Or, le syndicat a voulu sauter par-dessus la première phase. Dès le lendemain de l'ouverture officielle des négociations, soit au début de septembre, il faisait appel aux services d'un conciliateur. Nul ne nous fera croire qu'on avait déjà épuisé les possibilités raisonnables de négociation qui pouvaient exister à ce moment. Cet exemple doit être souligné. Il faut en éviter la répétition. Sinon, c'est l'esprit même de notre législation qui s'en trouve faussé."

M. Ryan ne se rend pas compte du fait que la législation du travail a été formulée pour servir les intérêts de la classe des employeurs et non ceux des travailleurs. Il faut être bien naïf pour ne pas voir à qui profitent tous ces délais exigés par la loi avant qu'une grève ne devienne "légale".

Si les travailleurs devaient toujours attendre que la loi leur donne raison pour obtenir justice ils ne pourraient jamais vaincre les puissances financières et politiques qui les oppriment. M. Ryan devrait se rappeler que dans tous les pays où existe une "législation du travail" celle-ci n'a été votée par les gouvernements réactionnaires que sous la pression des luttes ouvrières "illégales". Demander que les travailleurs se battent en obéissant scrupuleusement au Code du Travail est aussi stupide que de réclamer qu'une révolution se fasse légalement et selon des modalités prévues par une constitution bourgeoise. C'est l'une des grandes astuces du régime que d'avoir donné aux ouvriers — ou plutôt d'avoir conclu avec les syndicats ouvriers — une législation du travail qui enchaîne les luttes revendicatives au système, qui les empêche le plus souvent possible d'avoir lieu ou qui les transforme en échecs "par la vertu de la loi".

La grève de la Régie des Alcools n'a de chance d'aboutir à une victoire de la classe ou-

vrière qu'en prenant la voie de l'illégalité, c'est-à-dire de la lutte ouverte. En persistant dans leur servilité envers la loi, considérée comme automatiquement juste parce qu'elle porte le nom de loi, les dirigeants syndicaux qui sont à la tête des conflits — comme ceux que nous connaissons ces temps-ci — portent, les premiers, la responsabilité des échecs répétés de la classe ouvrière québécoise. Car il ne faut tout de même pas attendre du gouvernement et de l'entreprise privée qu'ils se fassent les défenseurs acharnés des ouvriers.

Au Québec, vient de commencer une nouvelle grande offensive anti-ouvrière. Les conflits de LA PRESSE et de la Régie des Alcools sont les premiers d'une longue série de luttes provoquées par le régime lui-même pour briser les reins des travailleurs. Combien de temps encore les syndicats québécois persisteront-ils dans leur mauvaise habitude de conduire ses importantes luttes à coups de mouchoirs et de phrases creuses ? ■

Parlant de Lévesque et Kierans Gérard Pelletier écrivait le 10 février que le "refus de démissionner peut devenir une complicité". Cette belle phrase, M. Pelletier a-t-il songé une seconde qu'elle s'applique d'abord à lui-même ?

M. Pelletier est devenu complice de "LA PRESSE" qui n'a pas hésité à appuyer ouvertement Wagner. Comme on dit, M. Pelletier peut bien écrire de belles lettres ouvertes dans "Cité Libre" ; il peut bien rêver d'information "objective" et de liberté de presse, c'est LA PRESSE, comme Lesage, qui prend les décisions... comme celle de demander à Vincent Prince de réhabiliter "en douce" notre Furher national.



BIEN SÛR !.. LA PRESSE EST LIBRE !

Cette caricature de Siné est reproduite d'une carte postale éditée par F. Maspero

Vers une conscience de classe

Entrevue avec L. G., 22 ans, célibataire; originaire de Gaspésie, il demeure à Montréal depuis peu; jeune leader syndical, il s'intéresse activement à la politique.

Question : Qu'est-ce qui t'a conduit à Montréal ?

Réponse : La principale raison qui m'a conduit à Montréal, c'est l'impossibilité d'évoluer dans le contexte qui existait en Gaspésie; sur tous les plans, social, économique, le développement n'est pas très, très grand. Il est impossible d'évoluer dans un sens vraiment positif tant au plan personnel qu'à celui des organismes, qui sont à peu près inexistants là-bas, d'ailleurs. Je suis venu ici sans but précis, mais sachant qu'il y avait des possibilités. En un mot, pour tenter ma chance et travailler à ces deux plans, personnel et social.

Question : Quel genre d'emploi avais-tu en Gaspésie ? As-tu travaillé ailleurs qu'en Gaspésie ?

Réponse : En Gaspésie, j'ai travaillé dans de petites usines aussitôt mes études terminées. J'ai travaillé pour la petite ville où j'habitais, pendant environ un an. Ensuite, j'ai voyagé, comme tous les Gaspésiens le font d'ailleurs; j'ai travaillé sur la Côte nord, comme bûcheron, cuisinier, aide-commis, aide-menuisier... un tas de métiers comme ça. J'ai eu à peu près les mêmes emplois en Abitibi, au Lac St-Jean. J'ai également fait environ un an et demi de service militaire. Je suis retourné ensuite en Gaspésie pour une courte période. Puis je suis venu à Montréal où je pense être maintenant définitivement fixé.

Question : Quel est ton degré d'instruction ?

Réponse : Comme certificat du Département de l'instruction publique, j'ai une 7e année et j'ai suivi quelques cours au niveau de la 11e année générale.

Question : Tu t'exprimes bien, on voit que tu as beaucoup réfléchi. As-tu lu des livres ou as-tu rencontré des personnes qui t'ont aidé à en arriver là ?

Réponse : J'ai beaucoup lu. A 14 ou 15 ans, je me posais un tas de questions et les livres étant plutôt rares dans mon patelin, j'ai lu depuis les "courriers du coeur" — j'y ai vraiment "mis le paquet" à 14 ou 15 ans — jusqu'au traité d'économie politique, en passant par Voltaire, des traités de Marx, un peu d'une façon assez générale...

Disons que je me suis posé des questions, que j'ai observé les gens et que j'ai tiré des conclusions personnelles. J'ai justement rencontré des personnes un peu exceptionnelles. A partir de tout ça, j'ai nécessairement été amené à questionner les bibliothèques, à lire des livres qui vraiment ont répondu de plus en plus aux questions que je me posais.

Question : Crois-tu maintenant avoir besoin d'une formation plus systématique pour progresser et être plus efficace dans l'action ?

Réponse : Oui. Je crois que la lecture personnelle, et la réflexion sur tous les problèmes, ça nous permet peut-être, même sûrement, d'avoir une vue assez juste de la situation. Mais lorsqu'on en vient à rechercher des solutions, alors, à ce moment-là, nous avons besoin d'une instruction et même d'une éducation beaucoup plus systématiques.

Question : Comment conçois-tu ton rôle de jeune dirigeant syndical ?

Réponse : Je crois qu'il doit d'abord exprimer les besoins particuliers du jeune. Actuellement, dans la classe ouvrière, c'est le jeune qui a les plus grands problèmes. C'est également le jeune qui se pose le plus grand nombre de questions. C'est le plus défavorisé et celui qui peut le mieux engager la lutte. Je crois que mon rôle est d'abord de me faire, je ne dirai pas une politique, mais disons une conception de mon travail comme jeune ouvrier, d'étudier toutes les possibilités et de voir toutes les façons d'obtenir ou d'élaborer des solutions. Et ensuite de prendre des attitudes positives dans un sens défini. C'est déjà un moyen de faire comprendre aux autres ce que nous devons faire. Ensuite, il faut essayer d'engager à la suite autant de jeunes et de moins jeunes, (s'ils ont l'esprit jeune), que possible.

Question : Que penses-tu des centrales ouvrières ?

Réponse : De la façon dont les centrales syndicales sont structurées, les problèmes s'échelonnent à plusieurs paliers. Chez les membres, à la base, s'ils ne sont pas intéressés, s'ils sont amorphes, je crois que ça vient principalement de ce que les centrales syndicales se sont peut-être trop incorporées au système actuel, et sans aller dans les extrêmes, je crois pouvoir affirmer que le système dans lequel nous vivons ne peut pas répondre aux besoins des travailleurs; et on pourrait dire qu'actuellement les centrales québécoises ne jouent certainement pas leur rôle pleinement, et ça, même à l'intérieur des structures actuelles. C'est donc dire qu'il y a beaucoup à faire avant qu'on puisse vraiment donner la direction ouvrière aux ouvriers; en ce sens qu'il va falloir d'abord obtenir, je crois, le maximum du système actuel, avant de penser à donner une influence extra-ouvrière (rôle politique et économique) à la classe des travailleurs. Cette influence, ils devront l'exercer, c'est leur droit.

Question : Crois-tu que les syndicats doivent se politiser ?

Réponse : Bien voici, lorsqu'on regarde nos centrales syndicales qui comptent de 150,000 à 200,000 membres, les différents paliers ont des responsabilités qui leur sont propres. Si on fait une petite synthèse, les unités syndicales, qui sont à la base d'une centrale, ont des problèmes très concrets, des problèmes journaliers, qui sont le pain et le beurre des ouvriers; l'administration, c'est un grand problème, celui des dirigeants. C'est aux exécutifs que l'orientation idéologique appartient; c'est à eux de faire les options qui serviront de cadre à la base. Alors je pense que l'efficacité des unités de base est directement proportionnelle à la qualité des options prises par les dirigeants. Si ceux-ci ne sont pas vraiment engagés, s'ils ne prennent pas de risques, alors il est impossible de faire des négociations efficaces à la base, de développer des politiques d'ensemble. En travaillant uniquement au niveau des unités, nous nous retrouvons un peu divisés à la base. S'il y a 2,000 ou 5,000 membres dans 40 ou 50 unités syndicales représentant des ouvriers qui ont des emplois différents, il faut que le tout se retrouve en haut pour former une philosophie ouvrière, une philosophie d'action ouvrière. Tout ça est très, très important : nous ne pouvons avancer que dans la mesure où nos chefs avancent. Alors ça devient une sorte de cercle vicieux, parce que les ouvriers peuvent choisir leurs chefs et ceux-ci les influencent extrêmement.

Les centrales syndicales vont avancer sur le plan social dans la mesure où elles vont faire des acquisitions nouvelles de gars qui ont été formés à une autre école qu'à l'école syndicale actuelle.

Question: Crois-tu que les leaders syndicaux actuels sont à la hauteur des tâches ?

Réponse : Dans un sens, je crois qu'actuellement on s'attache beaucoup plus à défendre l'institution qu'à défendre les travailleurs qui la composent, c'est-à-dire, je donne ici un exemple pour illustrer ce que j'affirme, chaque année les centrales présentent aux gouvernements fédéral, provincial et même municipal, des mémoires qui sont leur idéal, mais on ne donne pas suite à ces mémoires. Lorsqu'on fait parvenir un mémoire au gouvernement, c'est pour l'informer des problèmes qu'on a étudiés d'une façon systématique, fondée sur les faits, et pour proposer des solutions. Je crois que nous devrions, à la suite de ces mémoires, par des manifestations ou par l'orientation des votes des travailleurs — quand même, c'est une chose très importante dans notre système, c'est peut-être la seule chose que nous pouvons utiliser, disons, pour un certain temps — nous devrions forcer les gouvernements à réaliser les solutions que nous présentons aux problèmes que nous soulevons. Si on fait parvenir des mémoires au gouvernement sans leur donner de suites, moi, je considère ça comme un non-engagement de la part des dirigeants. Moi, je considère ça comme un engagement politique "diplomatique" vis-à-vis des membres, mais pas comme un engagement réel.

Question : Alors, les syndicats devraient faire de la politique ?

Réponse : Je crois que c'est absolument nécessaire. Je pense que c'est le moyen principal par lequel il est possible — étant donné le système "démocratique" dans lequel nous vivons — de faire réellement avancer l'ensemble des travailleurs ; dans le système actuel, j'entends. Parce que nous nous devons d'informer nos membres d'abord. Les militants se doivent de comprendre le système politique dans lequel nous vivons, d'en comprendre les astuces, pour informer les membres, afin que, dans le cas d'une nationalisation, par exemple, tous les travailleurs puissent comprendre si cette nationalisation est faite pour eux ou contre eux. Parce qu'au Québec, on est trop porté à croire que toutes les nationalisations sont faites en faveur de la classe ouvrière, alors que ce n'est pas toujours le cas. C'est dans ce sens-là que j'en-

tends que les centrales syndicales doivent se politiser, c'est-à-dire connaître la politique, connaître le système et être capables de juger objectivement de toutes les solutions adoptées à l'échelle politique et transmettre ces connaissances aux travailleurs qui, par la suite, par leur vote, par exemple, vont pouvoir vraiment orienter la politique du gouvernement.

Question : Penses-tu que la classe ouvrière québécoise peut faire ici sa révolution comme dans d'autres pays ?

Réponse : Oui, je pense que la classe ouvrière peut faire sa révolution au Québec. Si on regarde l'évolution des travailleurs québécois actuellement, on s'aperçoit quand même qu'il y a beaucoup plus de revendications de leur part et beaucoup plus d'engagement. Les travailleurs se battent de longs mois dans des grèves plus nombreuses. Des travailleurs qui ne s'étaient jamais groupés, le font maintenant. Je crois que le jour où justement nous aurons une revendication collective de tous les travailleurs québécois, je crois qu'à ce moment-là, le système dans lequel nous vivons actuellement, ne pourra pas donner satisfaction aux aspirations du peuple et, à ce moment-là, je crois que les structures devront être modifiées, que ce soit avec violence ou non, pour donner le centre de décision aux travailleurs, ce qui d'après moi est la révolution des travailleurs. Quelle que soit la façon dont elle se fera, je crois que nous allons y arriver, au Québec. C'est une nécessité pour les travailleurs et ils comprennent déjà actuellement, imperceptiblement peut-être. Les actes prouvent qu'ils sont de plus en plus conscients de tout ça. Plus ils vont en demander, plus ils vont acculer le système actuel au pied du mur....

Question : Ce serait alors l'instauration, ici, du socialisme ?

Réponse : Pour le travailleur, je ne vois pas d'autre révolution possible. Nous avons actuellement le capitalisme qui ne donne absolument pas satisfaction aux travailleurs, parce qu'il crée le chômage, il entraîne de grandes différences dans une même classe, parce que d'une part, un salarié peut très bien vivre, alors qu'un autre, à compétence égale, est dans la misère. Il donne les taudis, il produit l'insécurité de l'emploi, l'insécurité sociale, émotive, sur tous les plans. Il nous donne la délinquance juvénile ; il nous donne tout ça. Quand les ouvriers en prendront conscience, ils uniront leurs efforts pour instaurer, ici, le socialisme.

Question : Selon toi, que faut-il faire pour sortir les ouvriers de l'apathie et du désespoir ?

Réponse : Je pense que la façon dont la société a évolué en Amérique du Nord depuis ses débuts, a eu comme conséquence de faire perdre confiance en lui-même à l'ouvrier, de déshumaniser le travailleur, de lui faire croire qu'il était impossible d'engager la bagarre. Alors, je pense que ceux qui sont conscients, ceux qui veulent réaliser quelque chose pour la classe ouvrière, doivent s'engager et engager eux-mêmes des bagarres pour les travailleurs. Je crois que nous devons absolument nous battre pour eux et ça, d'une façon systématique. Cette attitude va leur redonner l'espoir et le goût d'engager la bagarre ; ça va avoir des répercussions sur tous les travailleurs qui, à un moment donné, vont avoir repris collectivement conscience qu'ils sont des êtres humains, conscience qu'il est possible pour eux de diriger leur propre destinée ; ils vont avoir retrouvé leur dignité et, par le fait même, le sens des responsabilités. Alors, je crois que lorsqu'on va se battre systématiquement pour les travailleurs, ils vont retrouver leur dignité et le sens de leurs responsabilités et qu'à partir de là, nous pourrons construire une société nouvelle à la mesure des travailleurs, faite pour eux et dirigée par eux.

C. G.

Quand le "joual" se donne des airs

par charles gagnon

La littérature "joual" est née. Vive le "joual", la langue de l'avenir ! S'il faut en croire les écrivains de la vague "joual", par la vertu de cette nouvelle forme d'expression, le colonialisme est en voie de nette régression au Québec.

Il semblerait à lire certains textes qu'une langue nouvelle existe au Québec et que, ce n'est pas peu dire, cette langue nouvelle est une voie privilégiée qui conduit à la libération du peuple québécois. Il convient d'examiner de plus près ces deux affirmations **de taille.**

Le "joual" n'est pas une langue

Le "joual" n'est pas une langue. Il ne faut quand même pas prendre nos "misères" collectives pour des "grandeurs". Ce n'est pas une prononciation particulière à une région qui fait une langue. La preuve en est que dans tous les grands pays on trouve des régions plus ou moins nombreuses qui se caractérisent par leur façon de prononcer la langue commune à l'ensemble ; la preuve en est aussi que dans une même région, on trouve des groupes sociaux dont les membres se reconnaissent à leur prononciation, d'une part. Si on voulait pousser les choses à la limite, on se rendrait compte qu'il n'y a pas deux individus qui prononcent la même phrase de la même façon, et que le même individu ne prononce pas deux fois la même phrase de la même façon.

Il ne faut pas non plus se laisser impressionner par la nouvelle orthographe qu'on semble vouloir introduire chez nous. S'il s'agissait d'une refonte globale de l'ortographe française, la question serait tout autre. Mais s'il ne s'agit que d'écrire "piasse" à la place de "piastre", la chose est ridicule (je devrais écrire "rédicule"). Car alors, il faut aussi écrire : ô (eau), bô (beau), fotografi (photographie), etc. On ne peut être ignorant au point de penser que ce n'est qu'au Québec, que ce n'est qu'en français, qu'il n'existe pas de correspondance entre la langue écrite (l'orthographe) et la langue parlée. Cette situation ne se retrouve que dans deux ou trois langues et encore ... Ce n'est quand même pas pour le plaisir qu'on a créé les symboles phonétiques !

Un vocabulaire particulier ne fait pas non plus une langue. Il contribue tout au plus à former un dialecte ou un jargon. Aussi, des groupes sociaux nombreux ont, dans tous les pays, leur "argot" : les étudiants ont leurs expressions propres, comme les hommes de métiers, entre eux. Nous sommes encore ici dans le domaine des particularités qui se situent à la périphérie du phénomène linguistique.

Cette question prend cependant plus d'importance quand ce vocabulaire particulier est composé d'emprunts faits à une langue unique, comme c'est le cas ici au Québec. Car il peut alors devenir un élément d'assimilation, surtout si, comme on le verra, il se superpose à des "emprunts de structures".

Il demeure cependant que des différences qui se situent uniquement au niveau du vocabulaire, régionalismes, archaïsmes, emprunts, ne constituent pas une langue nouvelle.

Le "joual" n'en existe pas moins

Le "joual" c'est une absence de langue; c'est le retour au primitivisme où on s'exprime plus par des gestes, des intonations, des sons bruts, que par ce qu'il est convenu d'appeler une langue, un système pour la communication entre les hommes qui utilisent les sons articulés (autrement dit, qui s'articulent sur la pensée).

Il ne fait pas de doute que les Québécois arrivent facilement à se comprendre dans la conversation courante, dans les échanges quotidiens, mais un grand nombre sont incapables de se faire comprendre quand ils écrivent, ou quant ils abordent des sujets moins familiers à moins d'employer, à peu de différences près, le français standard, quand cela leur est possible. Quand ils ne peuvent pas, ils restent muets ou bien ils essaient de s'exprimer dans des phrases comme celles qui suivent :

> Pour faire suite à votre demande de d'admission au sujet d'un professeur spécialisé ...
>
> Ayant pris connaissance de votre demande pour l'emploi paru dans le journal, vous semblez très requise, pour remplir cette dure tâche ...
>
> Mais souvent le poids écrasant d'une domination anglo-saxonne et les méfaits répétés de cette domination sur une jeunesse en pleine développent (sic) et consciencieux de son rôle patriotique et éclater les soupapes de la tolérance et fait en sorte de réagir même les plus sages.
>
> Vous êtes parmi les candidats possibles pour la détention de ce poste ...

Les attitudes personnelles viennent par hiérarchie ainsi que le corps....

On pourrait multiplier les exemples. La conclusion, c'est que le "joual" est une absence de langue, c'est l'incapacité de communiquer, de penser. On ne peut délibérément choisir l'impuissance.

D'ailleurs, les prétentions des écrivains de la vague "joual" ne sont que jeux de mots, conscients ou non. Leur "joual," si l'on s'en tient aux affirmations énoncées plus haut, n'en est pas ou presque pas. Ils ne font la plupart du temps qu'introduire une orthographe nouvelle pour certains mots. Ils devraient plutôt proposer une orthographe radicalement nouvelle pour le français.

Cependant, leurs écrits comportent des exemples de "joual" véritable et ils n'ont pas à en être fiers. Car il s'agit alors d'emprunts de structures et ces structures sont anglaises. C'est à ce plan des structures que se reconnaît vraiment une langue. Le "joual" à ce point de vue est bâtard : il présente des structures anglaises actualisées par des sons ou mots français et anglais. Il faut être complètement aliéné pour proposer un tel "compromis" linguistique en contexte nord-américain.

En effet, on sait que, lorsque deux langues se rencontrent et vivent dans un même territoire, ce n'est pas véritablement une nouvelle langue qui apparaît; c'est une des deux langues originales qui triomphe, même si elle emprunte des éléments à l'autre. De la rencontre du français et de l'anglais en Amérique du Nord, que peut-il sortir d'autre que l'anglais ? La question n'est pas difficile.

De plus, il faut bien garder à l'esprit que nous sommes au XXe siècle. On ne peut pas compter que de nouvelles langues apparaîtront facilement. Les besoins d'échanges internationaux, la grande mobilité des gens, etc., rendent ce phénomène très improbable, pour ne pas dire impossible. **Choisir le "joual" maintenant, c'est choisir l'anglais.**

Bizarre façon de relever un peuple

On ne peut, d'autre part, que s'étonner devant ce parti pris "joual". L'emploi de l'orthographe "joual" ne fait que compliquer la lecture des oeuvres ainsi écrites. La proportion des analphabètes est trop mince au Québec pour qu'on puisse s'imaginer rendre service à quiconque en écrivant "joual". La lecture du "nouveau roman québécois" est plus difficile que tout autre, même pour ceux qui lisent peu. On oblige les lecteurs, dans le contexte actuel, à maîtriser deux orthographes françaises (?) ; il me semble que c'est déjà bien assez d'une seule.

En même temps, si on écrit vraiment "joual", on propose à ces mêmes lecteurs un "canal" où la pensée trouve sa voie beaucoup plus difficilement qu'en français. Je veux bien croire que le Québec est à la recherche d'une identité culturelle; je crois également que cette identité ne se trouvera pas par le moyen d'un langage impuissant à nommer le monde.

Tout "système" charrie ses concepts. Sous Wagner, l'Ordre, c'est une chose bien caractérisée, précise. Avoir une langue, c'est pouvoir questionner ce mot, ce concept, cette chose, la mettre en face de ces autres : désordre, révolte, révolution, nouvel ordre, ordre relatif, sens de l'histoire, etc. Avoir une langue, ce n'est pas pouvoir parler du cul, c'est savoir penser, savoir s'exprimer; **c'est savoir parler de n'importe quoi.**

Aussi longtemps que l'univers n'aura pas de nom, il ne pourra pas être "organisé" dans les esprits, il ne pourra pas être vu dans son évolution, dans ses changements : c'est le statique. Le "joual" porte uniquement des valeurs statiques, parce qu'il est impuissance, impuissance à concevoir, à organiser, donc impuissance à transformer, à faire changer.

Le mythe du français de Paris

On semble croire en certains milieux que parler français, cela veut dire parler comme un parisien. Faut-il vraiment reprendre cette affirmation ? Le français, c'est un système linguistique, ce n'est pas une façon de prononcer. Il y a bel et bien des accents divers en français. A l'intérieur même du Québec, il y a plus d'un accent. Préférez-vous celui de la Beauce, du Lac Saint-Jean, de la Gaspésie ou de Montréal ? Peu m'importe, le temps seul aura raison, plus ou moins, de ces différences. Aussi longtemps que toutes les personnes de ces différentes régions se comprendront, et la vie moderne les oblige à parler de plus en plus de la même façon pour ce faire, le problème n'est pas si important; sauf encore une fois que Montréal s'anglicise à un rythme très rapide. Est-ce bien ce que les écrivains de la vague "joual" souhaitent?

Le parti pris "joual"

Question qui demeurera sans doute sans réponse, parce que, écrit Pierre Maheu, "nos camarades écrivains (...) n'ont pas de compte à rendre à personne." (1) On se demande alors pourquoi ils mettent tant de complaisance à nous faire connaître leurs tourments intérieurs ! Jusqu'à maintenant, c'était surtout les vieillards qui publiaient mémoires et confessions. L'agnosticisme devait sans doute amener la création de nouvelles formes de défoulement. Reconnaissons que les catholiques ont cette supériorité sur nous qu'au cours de cette

"opération", ils ne s'adressent qu'à une seule "victime".

Que dit-on du "joual" chez les "intouchables"?

> "... le joual (a) accédé à sa véritable dimension: celle d'un décalque parfait de la décadence de notre culture nationale." (2)

> Le joual, c'est, je crois, alternativement, une langue de soumission, de révolte, de douleur. Parfois, les trois constantes se mêlent et ça donne un bon ragoût. (3)

> Mais le langage que nous parlons est un **néant de signification**, à l'image même de l'abrutissement, de l'inconsistance canadienne-française. Mais c'est aussi notre seule vie, notre seule vérité: il faut **la** dire, il faut dire l'informe, il faut parler le non-sens, **il faut déraisonner.** (4)

> J'écrirai joual ou je n'écrirai pas... (5)

> ... l'assimilation ça existe, de même que l'acculturation. (6)

Voilà qui est clair. Le "joual", c'est la décadence, un néant de signification, c'est l'acculturation, l'assimilation; mais il faut écrire et parler "joual". Il y a à cela des raisons. Paul Chamberland nous en fournit une: "Mal écrire, c'est descendre aux enfers de notre mal vivre, en tirer l'Eurydice de notre humanité québécoise; c'est d'abord pousser à la limite la déraison, l'incohérence fondamentale, pour qu'elle éclate sur le surgissement d'une parole, d'une **raison**, d'une vie qui soient produites à notre image. Nous sommes, tout à la fois, Orphée et la brute. Nous devons d'abord nous convertir à l'horizon de boue qui circonscrit notre seule vie afin de tirer de cette boue l'homme qu'il nous tarde d'être, un visage ressemblant, imprégnable aux radiations de l'univers, des autres." (7)

On avait cru comprendre, il y a quelques mois, que **Parti pris** avait décidé de quitter la littérature et le romantisme...

Je trouve d'abord paradoxal qu'on fasse "profession de foi" au "joual" en ayant recours à Orphée et à Eurydice; on aurait pu penser au "Bonhomme-sept-heures" ou... enfin à quelque chose de moins grec !

Je trouve également paradoxal qu'on vomisse l' "Universalité" et le "Beau-Langage" français en parodiant copieusement un auteur français d'il y a cent ans bientôt, Rimbaud (voir de longs passages du même auteur).

Je trouve non moins paradoxal qu'un révolutionnaire, un individu qui fait le projet de transformer la société, de la rendre plus humaine pour tous, écrive: "... la seule vérité qui m'importe et me concerne, vitalement, est l'inhumain, l'instructuré qui nous définit en tant que canadiens-français." (8)

Au delà du paradoxe, je retrouve même certaine prétention qui ne manque pas de m'intriguer: "Je ne sais plus quand je me dis ou je nous dit: le je de **l'afficheur hurle** dit l'homme québécois que **je** suis et que **nous** sommes. Dans ce JE collectif, je me perds et me retrouve à la fois; je me débarrasse de cette illusoire différence individuelle, de ce salut sans les autres que sont les miens, et je m'engage par tout je ce que je suis, **comme individu**, dans l'aventure du destin et du salut collectifs, dans cette **fondation de l'homme québécois**, qui peut seule me renouveler dans l'humanité." (9) Il y a une expression très fréquente dans la bouche des Québécois, donc une expression très "joual", qui dit: "Il se prend pour un autre." Me permettra-t-on de la modifier légèrement, de faire cet accroc au "joual", et de dire: "Il se prend pour d'autres"?

J'ai beaucoup de respect pour les hommes qui souffrent, et de sympathie. C'est sans doute un reste d'esprit "bourgeois"; je suis, en bon Québécois, victime de l'incohérence. C'est ainsi que je m'intéresse au sort des chômeurs nombreux du Québec, aux Montréalais qui vivent dans des taudis, aux ouvriers qui doivent se vendre à prix vil pour assurer leur subsistance... J'en suis arrivé à la conclusion, à les fréquenter, que c'est surtout un partage plus équitable des richesses qui les intéressent, un partage tel qu'il leur permette de vivre honorablement et d'avoir accès aux biens matériels et culturels dont à l'heure actuelle une minorité seulement profitent.

Il me semble donc que si ces **véritables** exploités, à tous les points de vue, pouvaient lire et comprendre le no de janvier de **Parti pris**, ils verraient d'un meilleur oeil les positions de Jacques Brault que celles de Paul Chamberland. Je cite deux passages de Brault: "L'écrivain, tout révolutionnaire qu'il se veuille, ne sera jamais parmi les exploités. S'il en a le courage et la lucidité, il se méfiera de son désir souvent forcené de partager **une condition dont tous ceux qui en souffrent ne demandent qu'à sortir**." Et ceci: "Il ne peut guère y avoir de littérature révolutionnaire au sens politique du mot **révolutionnaire** qui pour moi est le seul sens qui ne trompe pas." (10).

Voilà qui me semble clair et c'est écrit dans **Parti pris**. Ne serait-il pas temps qu'on situe la cause de notre aliénation là où elle se trouve vraiment: la dépossession, c'est-à-dire le fait que notre travail profite uniquement à d'autres. Toutes les autres dépossessions, que ça nous plaise ou non, que ça se prête moins bien au lyrisme ou non, sont des conséquences de cette dépossession fondamentale.

Alors, il n'y a pas douze solutions à notre malheur, il n'y a pas douze façons de servir présentement la collectivité québécoise. Il s'agit d'amener

la collectivité à reprendre possession de ses richesses. Le reste, y compris la poésie, nous reviendra "par surcroît".

Une fois de plus au Québec, on risque de sombrer dans la "littérature" (11).

---

(1) "Le Poète et le permanent", *Parti pris*, vol. 2, no 5, janvier 1965, 2. Les autres citations sont tirées du même numéro de *Parti Pris*.
(2) Godin, Gérald, "Le Joual et nous", 18.
(3) Renaud, Jacques, "Comme tout le monde où le post-scriptum", 23.
(4) Chamberland, Paul, "Dire ce que je suis — notes", 36.
(5) Godin, G., *op. cit.*, 19.
(6) Miron, Gaston, "Un long Chemin", 29.
(7) Chamberland, P., *op. cit.*, 36-37.
(8) *Ibid.*, 36.
(9) *Ibid.*, 39.
(10) "Notes sur le littéraire et le politique", 46 (les soulignés sont de nous) et 51.
(11) On lira avec profit, sur le même sujet, les articles de Lefebvre, Gilles R., "L'Etude de la culture : la linguistique" in *Recherches sociographiques*, Québec, Presses de l'Université Laval, vol. III, nos 1-2, 1962, 233-49 ; et Ouellette, Fernand, "La lutte des langues et la dualité du langage" in *Liberté*, Montréal, nos 31-32, mars-avril 1964, 87-113. M. Ouellette se leurre dangereusement sur les "pouvoirs" de la langue. Il va jusqu'à écrire : "Bien entendu, un grand effort est nécessaire sur le plan économique, pour nous revaloriser à nos yeux et pour accéder à un pouvoir réel ; mais si nos *hommes politiques*, nos *technocrates*, nos *syndicalistes* et nos *universitaires* ne prennent pas conscience de la gravité du problème de la *langue*, ils risquent fort de se réveiller avec une puissance économique accrue, sans doute, mais alors ils seront les chefs d'un peuple en voie de disparition" (p. 111). A ceci on peut répondre qu'il est possible que les vrais chefs syndicaux, s'il s'en trouve, fassent plus que les professeurs de français pour la langue au Québec, même en ne s'en préoccupant guère, si leur action doit conduire à la véritable indépendance du Québec.

OBJECTIF 65

revue indépendante de cinéma

Numéro 31

TROIS ENTRETIENS:

ERNST PINTOFF
SHIRLEY CLARKE
CARMEN D'AVINO
+ ROSI, HITCHCOCK, JESSUA,
PORTUGAIS, MONICELLI, CARLE.

OBJECTIF 65, C.P. 64, Station N, Montréal 18, Qué.

Les immigrants, ennemis ou alliés potentiels?

par michel bourhis

Plusieurs articles ont paru récemment dans la presse indépendantiste au sujet du rôle des immigrants dans la lutte "révolutionnaire" au Québec. "Québec Libre", numéro d'août-septembre, publiait l'été dernier un article signé par son directeur Jacques Lucques et qualifiant l'attitude des immigrants "un affront à la collectivité québécoise". Les problèmes de l'immigration sont souvent discutés dans les mouvements radicaux mais l'on y cherche rarement une solution. Pourquoi donc l'attitude des immigrants est-elle "un affront à la collectivité québécoise"? Dans la lutte finale, pour le renversement du régime, verrons-nous les immigrants comme nos alliés ou comme nos ennemis? (1).

Faible immigration francophone

Il n'y a jamais eu, et il n'y aura probablement jamais une immigration considérable de francophones au Québec (2). Depuis la Conquête par les Anglais, en 1760, il n'y a eu aucune immigration en masse en provenance de la "mère-patrie", la France. Et à chacun temps de l'histoire, le Québec n'a connu une importante immigration de Wallons venus de Belgique. Les autres grandes nations francophones dans le monde sont encore des colonies ou sont devenues indépendantes à une date toute récente: tout immigrant venant de ces pays ne peut être qu'un fugitif de sa propre lutte.

Cependant, en plus de Juifs, d'Européens de l'est et de Grecs, le Québec rassemble sur son territoire, particulièrement à Montréal, d'importantes communautés d'immigrants en provenance des vieux pays latins: tels que les Italiens, les Espagnols et les Portugais. (3)

Malgré le fait que les immigrants latins apprennent le français plus facilement que

l'anglais, la vaste majorité d'entre eux a opté et opte encore pour l'anglais et s'efforce de s'intégrer au monde anglophone.

Pourquoi les immigrants s'anglicisent-ils presque tous? La réponse à cette question se trouve non seulement dans la structure coloniale (ou semi-coloniale) du Québec mais plus encore dans l'origine de ce colonialisme, à savoir le capitalisme.

Capitalisme et immigration

La politique d'immigration de tout gouvernement capitaliste poursuit toujours deux buts: procurer aux employeurs une main-d'oeuvre à bon marché et facile à exploiter, et diviser la classe ouvrière en clans antagonistes.

La plupart des immigrants qui sont venus ici ont quitté une Europe corrompue, ravagée par la guerre et appauvrie. Ils quittèrent leur pays pour habiter — d'après ce qu'on leur avait dit — un territoire libre, riche et fourmillant d'opportunités. A des gens venus de Sicile, d'Italie méridionale, du Portugal, d'Espagne ou de Grèce, — où règnent l'analphabétisme, la corruption et la misère—, Montréal et un salaire horaire de 60 cents semble être, au début, le paradis sur terre. Pour ces gens qui ont quitté leur pays natal, rompant les liens de traditions et d'héritage, afin de pouvoir mener une autre vie, une vie meilleure, il semble logique de se fondre dans la communauté qui domine économiquement leur "patrie" adoptive. Les seuls qui ont expliqué tant soit peu aux immigrants la situation spéciale du Québec sont les agents du gouvernement d'Ottawa pour qui le Québec, en somme, est une province à peine différente des autres. Les arguments du ministère de l'Immigration en faveur de l'assimilation à la communauté anglophone ne manquent jamais leur but, car au bout il y a toujours la menace de la déportation.

Immigrant dans un pays divisé

Ainsi donc l'immigrant se retrouve d'emblée et malgré lui dans un pays divisé, un pays où un groupe de citoyens est de bien des manières opprimé par un autre.

Comme immigrant, il devient fréquemment l'objet d'une discrimination cruelle (4). Il devient vite l'homme le plus opprimé de tous, le plus exploité de la classe ouvrière. Dans la lutte pour la vie, il est forcé d'accepter le salaire le plus bas. Il peut même se voir contraint de violer une grève pour pouvoir nourrir sa famille. Quand, en plus de cela, il est obligé de décider quelle langue il doit apprendre, il n'a pas le choix. Voudrait-il apprendre le français et ajouter de ce fait un obstacle de plus à son existence? Quoi de plus logique que de s'angliciser et d'essayer ainsi d'échapper à l'esclavage par l'intégration à la communauté dominante?

Voudrait-il s'unir aux Québécois...

Voudrait-il s'unir aux Québécois, des pressions vont s'exercer contre lui pour l'en empêcher.

Un très bon exemple — que l'on nous a rapporté récemment — est celui de ce boulanger grec de Ville Jacques-Cartier qui, habitant un quartier complètement francophone, trouva tout à fait logique d'envoyer ses enfants à l'école française... jusqu'au jour où un représentant du ministère de l'Immigration lui ordonna d'envoyer plutôt ses enfants à l'école anglaise.

C'est ainsi que la politique d'immigration d'un gouvernement capitaliste et colonial est une méthode rusée pour maintenir sa domination. Le travailleur-immigrant devient un outil dans les mains de la bourgeoisie. Sans s'en rendre compte, et bien souvent contre son gré, il aide à maintenir le capitalisme. Mais, en fait, il n'est un agent ni du capitalisme ni de l'impérialisme, il n'est qu'un simple ouvrier qui essaie d'améliorer son sort (ce qui est impossible en régime capitaliste).

Son potentiel révolutionnaire

Mais s'il est vrai que l'immigrant peut être utilisé par le capitalisme anglo-saxon, il a un potentiel encore plus grand comme allié éventuel d'une classe ouvrière qui deviendrait révolutionnaire au Québec. Si le Québec possède une tradition prolétarienne encore limitée, si le mouvement syndical québécois demeure a-politique, par contre, les mouvements ouvriers en Grèce, en Italie, en Espagne et au Portugal ont des traditions politiques et révolutionnaires profondément enracinées. Si l'on veut des récits de révolutions passées, l'on peut demander à ce Grec qui a fait les luttes de 1944-45 et 1947-48, si brutalement réprimées, ou encore à cet Espagnol qui perdit sa famille dans la contre-révolution fasciste, à cet Italien qui avec ses camarades occupa en 1944-45 les usines de son pays. A l'exception des Européens de l'Est, des aristocrates ou des bourgeois expropriés en grande partie, les immigrants qui viennent ici ont une grande expérience des luttes révolutionnaires de la classe ouvrière.

Mais même ceux-là, qui sont les plus politisés, doivent vivre. Si pour un Québécois il faut parler l'anglais pour obtenir "une bonne jobbe", à bien plus forte raison pour un immigrant. Pour ce dernier, décidément, il est trop difficile d'apprendre deux langues à la fois.

Comment faire de l'immigrant un allié?

Il est facile de voir que l'immigrant pourrait devenir un allié important de la cause révolutionnaire au Québec. Mais comment le gagner à cette cause?

C'est **notre** responsabilité qu'il devienne notre allié, et non la sienne. Si nous sommes colonisés, l'immigrant, lui demeure tout de même un étranger vis-à-vis les nations opprimées et celles qui oppriment. Nous devons travailler à gagner l'appui d'alliés potentiels aussi utiles que les immigrants, et ne pas laisser aux fédéralistes la liberté qu'ils ont aujourd'hui d'en faire des instruments inconscients de leur politique réactionnaire.

Pour cela, il serait utile d'éclairer la portée sociale et progressive du mouvement de de libération nationale dont les partis indépendantistes se réclament. L'immigrant ne comprend souvent rien au nationalisme québécois. La lutte nationale en Europe a été complétée il y a au moins un siècle. Ceux qui, en Europe, se disent nationalistes et qui parlent d'une Europe libre, appartiennent à l'extrême-droite; ils sont monarchistes ou fascistes. Ce n'est pas un hasard si les phalangistes de Franco étaient partout reconnus comme "nationalistes".

L'immigrant est très conscient de sa classe et de ses intérêts. Sa classe, c'est la classe ouvrière. Ses intérêts, ceux de la classe ouvrière. De Gaulle est un républicain: cet exemple n'inspire pas l'immigrant, qui fut, disons, un ancien partisan communiste grec ou italien, à devenir républicain au Québec.

Comme il ne voit pas d'intérêt réel pour sa classe à devenir nationaliste ou républicain ici, l'immigrant préfère souvent lutter pour lui-même comme individu. Même vis-à-vis les syndicats, il se montre plutôt réticent, car ces syndicats ne manifestent pas beaucoup d'intérêt pour les nombreux ateliers d'esclaves du boulevard St-Laurent où l'immigrant est bien souvent contraint de gagner un salaire pitoyable.

De plus, les syndicats non-socialistes apparaissent à l'ex-européen comme un phénomène bizarre.

Si donc les syndicats ne l'approchent pas, l'immigrant se sent peu enclin à rejoindre leurs rangs. Mais s'il se tient souvent à l'écart, ce n'est pas par anti-syndicalisme. Au contraire. L'immigrant est généralement partisan des organisations ouvrières unies.

Mettre au premier plan le contenu social

Pour gagner l'immigrant à la cause d'un Québec libre de l'exploitation, il faut lui expliquer le contenu social du "nationalisme" québécois, c'est-à-dire lui démontrer que nos revendications s'appuient sur une conscience de classe grandissante.

Si les intérêts défendus par les mouvements progressistes du Québec sont réellement ceux des ouvriers et des cultivateurs, alors ils sont également ceux de l'ouvrier-immigrant, l'un des hommes les plus exploités par le régime. (5) ■

---

(1) La population d'origine française du Québec s'élevait en 1961 à 80.6% de la population totale comparativement à 82% en 1951. Le groupe des Britanniques se chiffrait à 12.1% en 1951 et 10.8% en 1961. Les immigrants constituaient 5.9% de la population en 1951, comparativement à 8.6% en 1961, dont 91% sont des ouvriers. Il est évident que ces immigrants constituent un groupe important de la classe ouvrière. (Recensement du Canada, 1961).

(2) Entre 1956 et 1962, les Francophones constituent 8.5% des immigrants. En 1962, les Italiens venaient en tête avec 3,955, suivis des Britanniques (2,468) et des Français (2,144), parmi lesquels se trouvaient, cette année-là, beaucoup de "Pieds Noirs", fugitifs de l'Algérie nouvelle. (Source: Immigration, 1956-1962, Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, Ottawa).

(3) Entre 1956 et 1962, les immigrants en provenance des pays latins constituaient plus de 40% de l'immigration totale, alors que les anglophones en formaient 24% et les autres 35%.

(4) Il est impossible de trouver des statistiques sur les salaires payés aux immigrants.

(5) Cet article a été reproduit de "La lutte ouvrière", no 1, novembre 1964, après avoir été revu et corrigé.

1

Churchill: un totem capitaliste!

La presse capitaliste d'Occident, pendant plus d'une semaine, a empilé sur la dépouille mortelle de Churchill un amas invraisemblable d'éloges dithyrambiques. Les superlatifs ont dévalé comme un raz de marée. L'inflation verbale s'est donné libre cours: le plus grand homme du siècle (sans doute par anticipation), le champion de la liberté, un génie multiple, etc., etc.

Cette apothéose est tout-à-fait justifiable. Le système capitaliste, surtout à son stade néo-colonialiste actuel, est non seulement battu en brèche aux quatre coins du monde mais est en net recul partout sur le globe. Et Churchill a été, toute sa vie durant, le défenseur le plus acharné de l'empire colonial britannique et le plus respectueux serviteur de l'"Ordre capitaliste" occidental dans sa tradition la plus stylisée: la Couronne britannique.

Churchill a été le représentant le plus typique de la "race des maîtres", des constructeurs d'empire, et le symbole de la suprématie de la race blanche sur l'ensemble du monde.

Il était donc logique que les maîtres de l'économie capitaliste, non seulement pleurent la disparition de leur plus grand défenseur mais surtout en fassent un exemple pour les jeunes générations. Pour le clan des classes dirigeantes capitalistes de l'Occident, Churchill est devenu le "Totem".

Cependant l'histoire contredit tout ce dithyrambe. Churchill est loin d'avoir été "le plus grand homme du XXe siècle". Car un grand homme, c'est à la fois celui qui voit plus loin que ses contemporains et qui sait ainsi les diriger dans le sens de l'histoire.

Mais Churchill a été l'antipode d'un grand homme. Tous ses actes politiques, sauf durant la guerre de 1939-45, ont été d'une incroyable myopie et presque toujours à contre-courant de l'évolution historique du monde.

Il est vrai que lorsqu'on nait dans un château de 320 pièces et qu'on est le fils d'un lord, c'est une lourde hérédité et un rude défi pour un homme du XXe siècle qui veut vivre et lutter dans le sens de l'histoire et à la pointe du progrès social. Churchill n'a donc pu relever ce défi, en dépit de ses talents et de son énergie.

Churchill fut, au contraire, un infatigable aventurier colonialiste: il combattit en 1895 contre les Cubains dans leur guerre d'indépendance contre l'Espagne, en 1867 contre les Pathans insurgés en Inde britannique, en 1898 contre les derviches insurgés en Soudan britannique, en 1899 contre les Boers insurgés en Union Sud-Africaine.

Churchill, champion de l'Empire britannique, déclara, alors qu'il était premier ministre après la guerre de 1939-45, ne pas vouloir présider à la liquidation de cette entreprise colonialiste. Cette "liquidation" se produisit quand même, mais Churchill ne l'avait pas prévue.

De plus, Churchill, défenseur de l'"Ordre capitaliste", a été l'un des initiateurs des deux grandes croisades anti-socialistes: la guerre d'intervention contre l'Union soviétique en 1918-21 et la guerre froide contre le bloc soviétique dès 1946.

Mais Churchill n'avait pas le sens de l'avenir comme Roosevelt. Il était l'homme du passé, de la tradition, et par conséquent le défenseur du statu quo, c'est-à-dire l'anti-socialisme et le colonialisme.

Churchill fut donc à mille lieues d'être le "champion de la liberté" et "le plus grand homme du XXe siècle" et même de la première moitié de ce XXe siècle.

En réalité, le plus grand homme de la première moitié du XXe siècle, celui qui a marqué l'histoire mondiale de façon indélébile en en changeant le cours, c'est Lénine. Car Lénine, en faisant passer le socialisme de la théorie à la pratique, a rompu l'ancien équilibre capitaliste du monde occidental et a amorcé la transformation du monde oriental réalisée par Mao Tsé-Toung.

Lénine, en créant le premier Etat socialiste du monde, a créé du même coup les prémisses de la décolonisation, non seulement en affaiblissant le monde capitaliste mais en indiquant aux peuples coloniaux la voie de la libération nationale et de l'émancipation économique.

Mais Churchill, non seulement n'a pas marqué l'histoire comme Lénine ou Napoléon, mais même de son vivant, l'histoire s'est moqué de lui.

Churchill, adversaire acharné de la décolonisation, a assisté, en dépit de sa volonté, à l'écroulement de l'Empire britannique.

Churchill, farouche ennemi de l'U.R.S.S. et du socialisme, a assisté, en dépit de sa volonté, au passage de l'U.R.S.S. au rang de 2e puissance mondiale, à la victoire du socialisme sur un tiers du globe, et à la victoire du Travaillisme dans sa propre patrie, la Grande-Bretagne, qui s'achemine à reculons vers le socialisme par la nationalisation de ses industries et par ses mesures de sécurité sociale.

Churchill, adversaire du vote des femmes, a vu ce droit légitime et cette liberté élémentaire accordé aux femmes dans presque tous les pays.

Churchill, au cours de la guerre de 1939-45, a su galvaniser la résistance anglaise et, dans une large mesure, celle des Alliés, face

à la terrible menace hitlérienne. Cette menace d'ailleurs, fut créée largement par l'Angleterre de Churchill en vue de détruire l'U.R.S.S. mais c'est finalement, comme un boomerang, retournée contre ceux qui l'avaient créée.

C'est le seul véritable actif de Churchill comme homme politique, mais c'est suffisant pour un titre de gloire. Et c'est à ce titre qu'il figurera dans un chapitre de l'Histoire, la vraie, celle de l'évolution ascendante de l'espèce humaine.

Evidemment, il ne fallait pas demander aux éditorialistes de la grande presse de situer Churchill à sa vraie place, car ils sont essentiellement des scribes stipendiés sélectionnés pour leurs qualités de thuriféraires de l'"Ordre établi", des prostituées intellectuelles au service des intérêts des propriétaires de journaux. Ce qui les distingue, d'ailleurs, des journalistes d'information.

Avec la mort de Winston Spencer Churchill à l'âge de 90 ans, disparaît le spectre de la vieille Angleterre: la plus grande puissance colonialiste du monde moderne.

*La mort de Churchill, c'est la **fin d'une époque**, c'est la chute de rideau sur le drame de l'exploitation coloniale, après la dernière révérence de son plus brillant acteur!*

Paix à ses cendres, d'où surgiront sans doute, selon l'ironie qui a marqué son existence, une Angleterre socialiste! ■

jean rochefort

2

Ce chien de syndiqué, une fiction légale

L'étrange conflit de **La Presse** aura été, pour les employés de cette "institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques", l'occasion de faire maintes découvertes. Et ce n'est pas fini! On en verra d'autres...

Dès les premiers jours qui ont suivi la déclaration de la grève par les typographes, les syndiqués de la C.S.N. réclamèrent, par le truchement de leurs négociateurs, le paiement du salaire que **La Presse** leur devait. Le médiateur, le juge Roger Ouimet, émit même le voeu que **La Presse** se rende à cette demande qui lui paraissait légitime. La partie patronale refusa au nom de ce qu'elle appela alors "une fiction légale".

Le premier quidam venu sait ce que veut dire le mot "fiction". S'il l'ignore, il court au dictionnaire et lit: "intervention de l'imagination". (Dixit Quillet). Ou encore: "mensonge, dissimulation, déguisement de la vérité". Et, comme synonyme, on trouve: "feinte". Comme antonymes: "réalité, vérité".

Mais voilà que la loi entre en jeu, la loi qui se veut l'expression de la justice, de la vérité: la fiction légale, nous apprend toujours Quillet, signifie: "fiction introduite ou autorisée par la loi en vue de produire certains effets juridiques". Curieux alliage! En reliant entre elles ces définitions, on en vient à la conclusion que la loi autorise le mensonge, la dissimulation, le déguisement de la vérité. Le pauvre syndiqué n'a ni l'autorité ni la compétence voulues pour décider si, dans le cas du conflit de **La Presse**, cette fiction légale était... légale! Mais ce qu'il peut affirmer, c'est que cette fiction légale eut de drôles d'effets, pas drôles du tout.

En vertu de cette décision patronale, unilatérale, on s'en doute bien! il ne put, près de sept mois durant toucher l'argent qui lui appartenait et que **La Presse** retenait.

Il n'existait plus: il était devenu, ce chien de syndiqué, une fiction légale! Durant tout ce temps, donc, selon le syllogisme légal, il ne mangeait plus, il n'avait plus de loyer à payer, il n'avait ni femme ni enfants à nourrir, il n'avait plus à se vêtir, lui et sa famille, bref, il était une "fiction"... légale, bien entendu!

Et pendant ce temps-là... le proprio talonne son locataire, la banque presse et pressure celui qui a pignon sur rue, l'épicier lance des appels pressants et coupe son crédit, l'Hydro-Québec ne tient pas compte de la "fiction légale" (elle a pourtant son contentieux!), la compagnie Bell fait sonner son bourdon menaçant, le garagiste fournit l'eau gratuitement, pour la voiture, mais vend son essence et ses services... Etc. Etc. Etc.

Et pendant ce temps-là... l'épouse soupire dans un sourire un peu jaune, les enfants qui n'ont jamais rien compris aux adultes comprennent encore moins... et le syndiqué s'interroge anxieusement: Etre ou ne pas être... Suis-je ou ne suis-je pas? Ce n'est pas du Shakespeare mais du vécu.

Et pendant ce temps-là... **La Presse** garde l'argent de ses employés, du bel argent, gagné à la sueur de leur front. Le salaire global d'une semaine, à **La Presse**, est d'environ $150,000. **La Presse** devait huit jours de travail, soit environ $225,000 à ses employés. Soyons généreux: enlevons le tiers pour les non-syndiqués qui ont perçu leur salaire durant plus de six mois. Il reste $150,000 placés à 6% d'intérêt et ces dollars vont dans la poche de l'Employeur. Au nom de la "fiction légale"! Ce n'est plus de la fiction, c'est du calcul! On nous apprend ça à la petite école: capital plus intérêts... Et quels intérêts!

Si l'on en croit l'orientation de **La Presse**, en page éditoriale, ce sont les intérêts des "canadiens-français et catholiques", ceux des "petits et des faibles"! Probable que la fiction légale a aussi été appliquée, au cours de ce conflit, à cette retentissante déclaration de principes! ■

paul vien

3

Document

Extraits de la convention collective conclue entre la Crucible Steel of Canada Ltd. et le Syndicat National de l'Industrie Métallurgique de Sorel Inc. (1963-1965).

Article 2: Le but de l'entente

2.01 Le but de la présente Convention est de favoriser l'établissement de **relations harmonieuses** entre la Compagnie et ses employés et d'assurer, d'une part, **un meilleur rendement au travail** et **la protection de la propriété** et, d'autre part, d'établir des conditions de travail équitables pour tous, y compris la Compagnie.

Article 3: Le syndicat, gardien de la discipline.

3.01 La Compagnie s'engage, d'une part, à traiter ses employés avec considération et **le Syndicat s'engage,** d'autre part, **à inciter les employés à la discipline dans l'usine** et à encourager ces employés **à travailler loyalement et honnêtement.**

Article 4: Les droits de l'entreprise.

4.03 Le Syndicat reconnaît que **les fonctions habituelles d'administration et de direction de l'usine, d'embauchage des salariés et de direction de leur travail restent dévolues à l'employeur.** Ces fonctions comprennent **le droit de prendre des sanctions et de décider des congédiements pour cause, le droit de juger des qualifications requises de tout employé pour remplir les tâches qui lui sont attribuées et pour satisfaire aux exigences normales d'un emploi;** le droit d'établir les méthodes de production, y compris **le droit d'augmenter ou de réduire, de limiter ou de cesser les opérations;** le droit de publier ou de mettre en vigueur les règlement jugés opportuns pour l'amélioration de la sécurité, de l'efficacité et de la discipline, de même que pour la protection des employés à l'intérieur et à l'extérieur des usines.

Article 5: La grève, pour quoi faire?

5.01 **Pendant la durée de la présente convention, la Compagnie et le Syndicat s'engagent à ne recourir ni au lock-out ni à la grève.** Les parties s'engagent à régler leurs griefs en conformité avec la procédure de griefs énoncée à l'article 9.
(...)

Et c'est signé, au bout du texte de 32 pages :

Crucible Steel of Canada Ltd.

A. F. McLean - Vice-président
et Gérant Général

Marcel Leduc - Gérant -
Relations des Employés.

Le Syndicat National de
L'Industrie Métallurgique
de Sorel Inc.

Wilfrid Guilbeault - Président

Victor Laroche - Vice-Prés.

Gérald Côté - Secrétaire

S. T. Payne - Vice-Président -
Fédération de la
Métallurgie C.S.N.

4

Du prix Nobel au prix Pearson

Lester B. Pearson, prix Nobel de la paix, autrefois diplomate canadien et maintenant premier ministre du Canada, s'est lancé récemment, pour occuper ses loisirs entre deux limogeages ministériels, dans le commerce international.

En businessman averti, Lester s'est rendu à la ferme du président Johnson, au Texas, pour y négocier une transaction du tonnerre, c'est-à-dire pour y échanger un boeuf contre un oeuf.

Pearson, premier ministre libéral, y est donc allé avec libéralité. Il s'est engagé à abolir tous les droits de douane sur les voitures américaines et leurs pièces de rechange qui seront exportées au Canada, soit environ $50 millions, à condition que les fabricants américains en fassent profiter le Canada.

En termes concrets, Pearson prive le trésor fédéral d'au moins $50 millions en droits de douane en échange, non pas d'une baisse proportionnelle du prix des autos américaines au Canada, qui restera le même, mais, ô candeur! (ou ô trahison!) en échange du réinvestissement de ce surplus de profits, pour les fabricants, dans leurs usines au Canada.

C'est proprement lâcher la proie pour l'ombre. Les voitures américaines au Canada se venderont donc au même prix qu'auparavant, plus un pourcentage de taxes que les Canadiens devront payer pour combler le déficit budgétaire dû à la perte de ces droits de douane. Les voitures et pièces de rechange américaines au Canada se vendront ainsi au prix "Pearson".

Mais, pour faire avaler cette couleuvre aux Canadiens, Pearson, dans la tradition "Washington-Ottawa" de la politique libérale, s'est appuyé sur les services de publicité des fabricants et du gouvernement américains. On a raconté aux Canadiens qu'avec l'abolition des droits de douane, les fabricants créeront de nouveaux emplois dans leurs usines canadiennes.

Alors que dans les grandes industries (et l'industrie automobile est précisément l'une des plus grandes) les unions ouvrières doivent lutter contre les licenciements causés par l'automation, on a l'impudence de laisser croire qu'au lieu d'automatiser davantage leurs usines canadiennes, les fabricants américains se déguiseront en Pères Noël et embaucheront plus de Canadiens.

Car, croyez-le ou non, comme disait Ripley, le Canada augmentera ses exportations d'autos aux U.S.A.! En d'autres mots, les fabricants américains, qui sont propriétaires des usines canadiennes à 95%, au détriment de leurs intérêts (car la production canadienne est plus coûteuse) et au détriment de leurs propres concitoyens (qu'ils priveraient ainsi d'emplois) deviendraient leurs propres concurrents sur leur propre marché national. Ce masochisme commercial n'est pas dans les us et coutumes des conseils de direction de General Motors, Ford ou Chrysler.

Il faut un solide mépris de l'opinion publique pour soutenir de telles sornettes. Même les économistes, technocrates prudents qui ne contredisent pas les maitres de l'économie, n'ont pas pu faire l'unanimité sur une telle politique douanière.

C'est ainsi que M. John H. Dales, économiste de Toronto, a déclaré, selon la formule euphémique de sa profession, que "selon toute probabilité, le résultat final de cette abolition des droits de douane sera défavorable au Canada".

Depuis quand, d'ailleurs, le libre-échange ou abolition des barrières tarifaires (droits de douane) favo-

rise-t-il le pays le plus faible? Les barrières tarifaires ont été inventées précisément pour protéger les industries nationales des pays industriellement plus faibles. Et tous les pays, même les plus forts, tels les U.S.A. maintiennent ces barrières, plus ou moins élevées selon les produits, afin de protéger leurs industries nationales.

D'autant plus que le libre-échange, dans ce cas-ci, est à sens unique, puisque les fabricants canadiens d'autos sont les mêmes que les fabricants américains. Les usines canadiennes ne sont que des succursales de General Motors, Ford et Chrysler.

M. James Coyne, ancien président de la Banque du Canada, que le gouvernement d'Ottawa a limogé, il y a trois ans, pour sa franchise, avait d'ailleurs averti les Canadiens, à de nombreuses occasions, qu'ils s'acheminaient vers de graves difficultés économiques par leur politique de dépendance à l'égard des U.S.A.

Et le gouvernement Pearson annonce que cette politique de libre-échange sera étendue à d'autres produits.

Nous assistons à l'annexion progressive et inexorable du Canada par les U.S.A. Et après un certain nombre d'années de cette politique de trahison nationale, un sondage dans le pays suffira à convaincre le gouvernement qu'il est temps de passer au plébiscite sur l'annexion pure et simple du Canada aux U.S.A.

Il ne restera plus qu'à déterminer en combien d'Etats on morcellera notre vaste pays! ■

jean rochefort

5

Le nationalisme des capitalistes

Les capitalistes ne recherchant que l'accroissement de leurs profits, le nationalisme ne signifie rien d'autre pour eux qu'un moyen parmi d'autres de faire de l'argent et d'augmenter leur puissance de classe. Mais ce moyen, utile à certaines époques, peut se révéler moins rentable à d'autres.

Ainsi, de nos jours, le développement du capitalisme monopoliste force les nationalismes "occidentaux" à faire bloc autour des Etats-Unis qui possèdent le contrôle quasi-absolu de ce développement. Les pays (ou les nations) qui veulent réellement devenir indépendants économiquement sont contraints, par la force des choses, de devenir socialistes, d'accomplir une révolution, et, pour se maintenir libres face à l'impérialisme, de s'unir à l'autre bloc, celui des peuples qui sont à édifier le socialisme.

Ces pays, contrairement aux premiers, sont dirigés par le peuple et les valeurs qu'ils défendent sont d'abord l'égalité sociale, le bien-être pour tous, la jouissance du monde par le plein-emploi, l'instruction gratuite et accessible à tous, des loisirs non-commercialisés et qui favorisent le développement des plus hautes facultés de l'homme. La Chine et Cuba sont les meilleurs exemples de cette édification socialiste.

Dans ces pays, certes, le nationalisme a joué un certain rôle. Ou plutôt il a été remplacé par une volonté de libération nationale, de libération "générale". Et cette volonté a d'abord été assumée par les travailleurs et les paysans, par ceux qui n'avaient rien à gagner du système de classes et rien à perdre à un bouleversement total des structures. Tous ceux qui avaient quelque chose à gagner du système — et qui déjà en profitaient largement —, les grands propriétaires, l'armée, les hauts fonctionnaires, protégés par les compagnies étrangères, avaient les yeux tournés vers Washington. Pour eux, le nationalisme chinois et cubain était une manière de traduire dans la langue "nationale" l'exploitation capitaliste importée de l'étranger.

Même dans les vieux pays d'Europe, ce phénomène existe encore de nos jours et ce n'est pas le général de Gaulle qui le brisera. L'Allemagne occidentale est déjà tout entière dévouée au capitalisme monopoliste contrôlé par les Américains. Même chose, à un degré un peu moindre, pour la Grande-Bretagne, la Belgique et l'Italie. Quant à la France, son indépendantisme européen demeurera du domaine de l'éloquence, tant que l'Etat n'aura pas résolu d'abolir les structures de classes et de mettre en oeuvre une planification socialiste, ce qui, au départ, suppose une révolution. Or, le général de Gaulle ne souhaite pas la révolution et rêve de redonner à la France son indépendance par la seule vertu de la politique. Comme notre ministre Eric Kierans, le général de Gaulle s'imagine encore que c'est la politique qui mène le monde. Mais la politique ne mène rien du tout. Elle est le résultat d'un choix économique, d'un programme tracé par une classe qui veut accroître ses profits et sa puissance financière, elle est le moyen pour cette classe d'imposer ce choix à la "nation".

L'affaire Bull, en France, en est un exemple typique, qui est loin d'être unique dans l'univers capitaliste.

En novembre dernier, se jouait à Paris l'épilogue d'une affaire qu'on disait "capitale" pour le destin économique de la France. La plus importante entreprise française de calculatrices électroniques, qui plaçait la France au deuxième rang dans le monde, la Compagnie des Machines Bull est passée entre les mains du groupe américain General Electric. General Electric, la 4e entreprise du monde, a un chiffre d'affaires égalant le quart du budget français, elle possède 179 usines et emploie 264,000 personnes aux U.S.A.

La mainmise sur le remarquable réseau commercial contrôlé par Bull est un atout de taille pour G.E. qui livre une lutte sans merci à son concurrent I.B.M.

Le réseau commercial de Bull couvrait 50 pays à travers le monde. Bull consacrait jusqu'à 14% de son chiffre d'affaires à la recherche scientifique. Ses ensembles électroniques étaient vitaux pour la Défense nationale française. C'est eux qui devaient rendre efficace la fameuse "force de frappe".

Mais le capitalisme français ne pouvait suffire à la rentabilité croissante de cette industrie-clé. De 1961 à 1962, les bénéfices de Bull diminuent de 75%. L'année suivante, c'est un déficit considérable qu'enregistre l'entreprise. Les syndicats réclament la nationalisation de la Compagnie des Machines Bull, parce qu'il y va, dans cette affaire, de "l'indépendance industrielle de la France" vis-à-vis des Etats-Unis. Le gouvernement déclare qu'il faut trouver une "solution française" aux difficultés de la Compagnie, mais se refuse à la nationalisation. Actionnaire, la Banque de Paris ne manifeste aucun désir d'intervenir. Mais les directeurs de l'entreprise, qui ont pour fonction d'enrichir les actionnaires, décident de faire entrer les Américains dans l'affaire ... et au diable l'indépendance économique de la France et des Français !

Refusant à l'Etat le droit d'intervenir dans le régime de la libre entreprise, les capitalistes regardent d'abord où se trouve leur intérêt ... et s'envolent vers New-York.

Il ne fait aucun doute dans leur esprit qu'une intervention gouvernementale serait beaucoup moins intéressante, tant pour le présent que pour l'avenir de leurs intérêts, que la solution offerte à eux par General Electric. La première solution risquerait fort, à la longue, de leur faire perdre les bénéfices qu'ils savent pouvoir encore tirer de Bull. La

seconde, même en leur enlevant le contrôle de l'entreprise, les fait participer étroitement à sa direction et demeure "payante". Comme les capitalistes ne peuvent devenir socialistes sans se suicider, et comme ils n'ont d'intérêt que pour le capital, ils n'ont que le choix de mourir pauvres et français ou de "s'américaniser" au plus tôt pour continuer de s'enrichir. Ils se fichent royalement du "peuple" français et de l'indépendance économique de la France.

Le général de Gaulle s'est incliné devant cette évidence. Comme il est anti-ouvrier autant que "nationaliste", il a dû accepter la mainmise des Américains sur la Cie Bull. Il aura beau dire à Washington que la France — la sienne — n'entend recevoir de directives de personne, comment pourra-t-il justifier ses proclamations en faveur de l'indépendance nationale, quand on sait qu'aujourd'hui l'économie détermine les orientations politiques ?

Pour que la politique extérieure du Général ait un sens pour le peuple français, il faudrait que son gouvernement dise économiquement "merde" aux Américains et remette aux travailleurs le pouvoir de décision. Tant que les monoples dirigeront l'agriculture et l'industrie françaises, la France ne sera la France que pour une classe de privilégiés et pour l'armée.

Pour le peuple français, elle demeurera une patrie de misère, une terre de bas salaires et de labeur interminable. Une terre d'esclavage pour la majorité. Et cela, malgré Jeanne d'Arc et les Cathédrales.

La France n'a été la France des Français qu'aux jours éphémères de la Commune. ■

yves fournier

Qui doit-on pendre?

Le 16 février prochain, débutera aux Communes le débat sur l'abolition de la peine de mort. Pour ou contre l'ASSASSINAT LEGAL ? Messieurs nos députés hésitent. Et l'ensemble de la presse de nous rapporter leurs premiers atermoiements:

"Les observateurs sont d'avis que le résultat du vote tant aux Communes qu'au Sénat sera fort contesté. Plusieurs députés n'ont pas encore pris de décision et cherchent à connaître l'avis de leurs électeurs." (Les journaux).

Si le sujet n'était si tragique, il y aurait vraiment de quoi rire. Pensez-donc, des députés qui veulent enfin connaître l'avis de leurs électeurs. On croit rêver. C'est quand même une bien belle chose, la Démocratie.

Pourtant, il faut bien dire à ceux qui se sentiraient gagner par un optimisme prématuré, ceux qui croiraient que cette heureuse innovation va avoir une suite, c'est-à-dire que, quand il s'agira de voter des taxes nouvelles, les députés consulteront à nouveau leurs chers électeurs, il faut bien leur dire, à ces naifs, qu'ils ne comprennent rien à la cuisine politique. Permettez que je leur en fasse goûter la sauce.

Aussi bizarre que cela puisse paraître, la création d'impôts et leur augmentation régulière, ne regarde en rien le cochon de payant. Messieurs les députés peuvent le presser jusqu'au dernier cent sans pour autant risquer l'échec aux prochaines élections. C'est qu'il est bien discipliné le contribuable. On lui dit : "Paie", et il paie. On lui dit : "Donne", et il donne. On lui dirait : "Va te faire tuer" et il irait se faire tuer. Il y est déjà allé d'ailleurs.

On lui a rendu la politique si indigeste à l'homme de la rue comme l'appelle familièrement les journalistes, on l'a tant abruti qu'il ne mord même plus la main qui fouille dans son portefeuille. Si par hasard, il manifeste une malsaine curiosité, que stupidement il s'informe : "Mais qu'est-ce que vous en faites de mes piastres ?", on ne lui répond jamais. En compensation, on lui donne en pature une visite royale, un drapeau, un gros scandale et s'il est bien sage, un meurtrier plus salaud que nature et la corde qui va avec.

Ce qui prouve, pour le moins, que les députés connaissent bien les bas instincts de leurs ouailles. La foule aime le sang. Quand elle peut glisser un oeil ou les deux dans le soutien-gorge de Litz Taylor, elle se trémousse de joie, mais si vous lui offrez les dernières minutes de Caryl Chessman, elle délire. Lui voler la pendaison d'un Marcotte, n'est pas une chose à recommencer souvent si l'on tient à conserver le calme des esprits.

Et, dans ces conditions, quelques farfelus d'humanisme viennent parler de la suppression de la peine de mort ? Minute, qu'ils disent certains députés, vous voulez donc nous mettre au chômage ? Ça serait un coup des Russes qu'ils n'en seraient pas étonnés. Et les voilà partis consulter ce bon peuple qu'on asperge quotidiennement de sang, à la T.V., au cinéma, dans les journaux.

Ce peuple qu'ils bafouent, escroquent, cocufient avec le premier trust venu, ils ne veulent pas le priver d'un de ses plaisirs les plus innocent s le lynchage. Ah, les braves gens. On reste confondu devant tant de prévenance.

Croyez-vous qu'au lieu de *"chercher à connaître l'avis de leurs électeurs"*, l'idée de chercher à dévoiler toute la vaine monstruosité d'une pendaison et l'idée de mettre en garde contre les appels au sang d'une presse qui n'est libre que de parler de l'assassin du père Noel, leur soient venues ?

Allons-donc, ce ne sont pas des éducateurs. Ils ne sont pas payés pour cela. Qu'elle continue la foule, pendant qu'elle assiste le bourreau, elle ne regarde pas du côté d'Ottawa où se joue sa propre liberté.

En fait, pour eux, le problème n'est pas "La corde est-elle juste ou non" mais bien "Comment dois-je voter pour flatter mes électeurs dans le sens du poil ?" Dans le premier cas il ne s'agit que de la vie de quelques hommes, que dis-je, quelques criminels, dans le second il s'agit de conserver les chances d'être réélu lors de la prochaine campagne électorale. Avouez que c'est quand même plus sérieux.

Mais, députés, viendra peut-être un jour, où, sans que vous les ayez consultés cette fois, vous apprendrez que vos électeurs ont décidé de faire une quête, pour acheter une grande, grande, grande corde.

Réfractaire à toute quête, je vous préviens pourtant que ce jour-là je mettrai les premiers dix sous. Et je crierai bien fort : "A vot'bon coeur M'sieurs-dames".

Je sais, ce jour-là, ce n'est pas demain la veille. Mais quand même, abolissez la peine de mort.

Sait-on jamais ? ■

pierre fortin

TRAVAILLEURS DU QUÉBEC

La lutte de libération nationale est essentiellement un combat entre les masses populaires et les monopoles étrangers

les investissements étrangers, une méthode subtile d'asservissement de la nation

LE CAUCUS DE GAUCHE

VOUS INVITE

— à participer à ses discussions

— à exprimer librement vos opinions

— à rencontrer des représentants des mouvements progressistes et du monde ouvrier

tous les dimanches matin, de dix heures à midi,

au 1870 est boulevard St-Joseph. Tél.: 521-2224

Qu'est-ce que la planification socialiste?

par robert brousseau

La planification économique, depuis que l'expérience des pays socialistes a prouvé sa grande efficacité, est devenue une technique à la mode, aussi bien dans les pays capitalistes que dans les régions sous-développées. La planification, voie royale de la libération, du progrès et du bien-être.

La politique de grandeur du gouvernement Lesage, ne pouvait pas manquer de parler, elle aussi, de planification. Elle invente un Conseil d'Orientation économique et un Conseil d'Expansion économique, une société générale de Financement et une Caisse de retraite québécoise. (A vrai dire, cette dernière n'est encore qu'un projet de loi et les deux premiers sont des fictions).

D'ailleurs, maintenant qu'il contrôle le pouvoir d'une façon absolue et que l'opposition est devenue un simple moulin à paroles — pour maintenir un "décor" sur la scène publique —, le gouvernement Lesage commence à renoncer au terme de planification et à lui substituer celui d'aménagement. Après quatre ans d'un semblant de recherches, le C.O.E. a changé de président et prétend devenir aujourd'hui "réaliste". "Hier, dit-il, nous croyions qu'il était facile de tracer un plan, aujourd'hui, nous sommes plus modestes, nous essayerons tout au plus d'aménager le territoire pour "tranquillement" et sans douleur, faire disparaître les injustices trop flagrantes.

A la vérité, le C.O.E. "renouvelé", comme on dit, vient tout juste d'afficher ce qu'il a toujours été destiné à être : un trompe-l'oeil. Car il n'est pas possible, pour le régime, que nous connaissons — même si Lévesque en est un des ministres — de permettre la réalisation d'une planification véritable, car celle-ci supposerait d'abord l'abolition des privilèges qui, justement, maintiennent au pouvoir l'actuel régime Lesage, et qui, demain, peut-être, le remplaceront par le régime Johnson, le régime Drapeau ou le régime Caouette.

Quand, donc, le gouvernement libéral nous parle de planification, il ne pense pas davantage à ce qu'il dit que lorsqu'il se prétend élu par le peuple pour incarner ses volontés les plus profondes !

La planification libérale est un slogan démagogique, un mot creux et vide de sens. Car une planification ne peut être que socialiste.

Dans une économie de marché comme la nôtre et, à fortiori dans une économie dominée complètement comme au Québec par les monopoles américains, une planification est tout à fait impensable, si elle n'a pas été précédée et commandée par une révolution.

Il ne faut pas se laisser leurrer par les mots. Il se peut qu'un jour le gouvernement se décide à promouvoir une "programmation" économique, c'est-à-dire une planification des intérêts de classe du capitalisme. Cette programmation a même commencé d'exister, mais, en réalité, ce sont les monopoles qui. l'imposent au gouvernement, et cela à l'avantage de notre gigantesque voisin.

Il suffit de savoir un peu ce qu'est une véritable planification pour se rendre compte que le gouvernement actuel est loin d'avoir même une pensée économique cohérente.

Ce qu'il est essentiel de bien distinguer, c'est une économie planifiée et une économie de marché (capitaliste).

Economie planifiée et économie de marché

Dans une économie de marché, les décisions économiques sont prises, en réalité, par des agents économiques individuels dans le but d'un profit maximum, sans tenir compte d'aucun facteur social ou collectif. L'économie capitaliste monopoliste est le stade ultime du développement de l'économie de marché. Elle est caractérisée par des rapports de production "d'exploitation", en ce sens que, d'une part, la classe ouvrière doit vendre sa force de travail pour vivre et, d'autre part, les moyens de production sont accaparés par une classe sociale restreinte : industriels, financiers, commerçants. Au Québec nous possédons (?) une économie essentiellement capitaliste, où tout un développement économique, où tout investissement est fait en fonction de l'accumulation d'un profit toujours plus grand. Il y a formation de profit et exploitation des travailleurs. Tant que ces facteurs ne disparaîtront pas, aucune planification ne sera possible. On pourra, seulement, comme en France, aux Pays-Bas ou en Grande-Bretagne, tenter de mettre en oeuvre des plans qui ne peuvent pas réussir à modifier les lois fondamentales de l'économie capitaliste, mais seulement à infléchir légèrement certaines évolutions.

Au contraire, toute planification véritable "est une activité collective au moyen de laquelle les travailleurs d'un pays socialiste déterminent, d'une part, de façon coordonnée, compte tenu des lois économiques objectives ainsi que des propriétés du développement social, les buts à atteindre dans

le domaine de la production et de la consommation et assurent, d'autre part, la réalisation de ces objectifs dans les conditions jugées les meilleures". (1) Ceci implique que l'Etat contrôle les principaux domaines de l'économie (ressources naturelles, transports, grandes entreprises industrielles et commerciales, commerce extérieur, banques, assurances, etc...) et que les structures sociales éliminent les exploiteurs et les parasites. Une économie socialiste planifiée se caractérise par une possession sociale des moyens de production, qui permet un développement accru de la production et par suite du niveau de vie global (7 à 10% pour les pays à économie planifiée, 3 à 5% pour les pays capitalistes). Donc, dans une société à économie planifiée, on substitue la "notion d'efficience globale maximum des investissements de la communauté à la notion de rentabilité maximum de chaque entreprise". (2).

Ici apparaît la différence des deux systèmes, qui s'opposent par leurs rapports de production, c'est-à-dire leurs rapports de propriété, et par la finalité du fonctionnement (profit individuel, d'une part, et satisfaction des besoins sociaux, d'autre part.).

Conditions de la planification

Comme nous venons de le voir, une planification nécessite à priori, une structure sociale adéquate, c'est-à-dire une possession effective des moyens de production par le peuple, qui représente la majorité, et qui élimine le principe d'exploitation de l'homme par l'homme et, par suite, toute formation d'exploiteurs et de parasites. Une planification exige l'établissement de structures institutionnelles qui permettent aux travailleurs de participer activement à l'élaboration et à la réalisation des plans, ce qui exige la création d'une démocratie véritable, dépendant des conditions spécifiques à chaque pays, et exige une révision des pouvoirs politiques.

Si nous analysons la situation québécoise, nous apercevons immédiatement une impossibilité flagrante de planification. D'abord, en supposant que le gouvernement actuel voudrait tenter ce qu'il appelle une planification, il ne posséderait, pour ce faire, aucun des pouvoirs politiques et monétaires à une telle entreprise. Dès le départ, il se verrait voué à l'échec.

Le principal facteur qui rend actuellement impossible la planification au Québec, est la possession par des étrangers de la majorité des industries importantes : 80% de l'industrie minière, 63% des raffineries, minoteries, industries du papier, 95% des compagnies d'assurances. De plus, 75% des salariés sont payés par des étrangers, et 80 à 90% de la consommation utilise des produits étrangers, surtout américains. La domination étrangère est telle, que l'on peut se demander si, économiquement, le Québec a une existence réelle.

Comment faire de la planification dans de pareilles conditions ? Non seulement le Québec ne possède pas les pleins pouvoirs politiques nécessaires, mais, en plus, ses propres ressources naturelles sont entièrement aux mains des capitalistes "yankee", ce qui finalement signifie que notre économie se trouve dans une dépendance complète.

Tant que cet état de fait ne sera pas bouleversé de fond en comble, il sera purement et simplement **impossible de faire de la planification réelle au Québec.**

Planification et contrôle politique

Au Québec, comme dans n'importe quel pays, la condition essentielle à la planification est le contrôle du pouvoir politique. Pas n'importe quel pouvoir politique, pas l'apparence du pouvoir que connaissent les pays capitalistes où ce sont les magnats de l'industrie et de la finance qui font les lois, la justice et le reste. Seuls, des socialistes au pouvoir, prêts à prendre les mesures qui s'imposent, sont capables de mettre en oeuvre une planification véritable avec le concours des travailleurs.

La condition "sina qua non" de toute planification est la prise du pouvoir politique par le parti de la classe ouvrière.

Un état socialiste indépendant pourra reprendre ses finances, récupérer ses industries, son commerce, ses banques, etc..., transformer les rapports de production, éliminer de ce fait l'exploitation, réorienter son économie et augmenter sa productivité par l'élaboration et la réalisation de "plans". Aussi, ces projets demandent l'élimination de tout élément réactionnaire au sein du gouvernement. Cela exige une restructuration des cadres sociaux (autogestion, étatisation, législation, etc.) ainsi que la mise en place d'un organe ayant la possibilité de coordonner les activités pour une planification efficace.

Car vouloir conserver dans un même pays une économie de marché et une économie que l'on tente de planifier, est une utopie. En effet, si l'ampleur des nationalisations est réduite, l'économie n'est plus "mixte", mais simplement capitaliste ; si l'ampleur des nationalisations est considérable, la menace d'étatisation plane sur les autres secteurs qui pratiquent le désinvestissement et il n'y a plus de planification réelle, puisque celle-ci implique le réinvestissement et l'accumulation.

Une planification effective de l'économie et à plus forte raison sa croissance optimum ne sont réalisables que si la propriété privée des entreprises-clés est abolie, si le volume des investissements est fixé globalement et réparti sur l'ensemble des secteurs et des entreprises

d'après les objectifs à atteindre, même si cela implique que pendant une certaine période, des secteurs où le "profit" est réduit ou nul, sont développés de manière prioritare par rapport à des secteurs où le profit est plus élevé (1). Le pouvoir politique doit passer de la bourgeoisie à la classe ouvrière. La socialisation des grands moyens de production, de distribution et d'échange doit être effectuée. (3).

Techniques de la planification

Toute planification fixe des objectifs à l'activité économique. Certains sont prioritaires et doivent être l'objet des préoccupations immédiates. On relèguera au second plan certains domaines. Le problème-clé de la planification, c'est la répartition des ressources existantes de manière à assurer le taux de croissance désiré, pour atteindre les buts choisis comme prioritaires. On peut prendre comme variables, soit le volume de l'emploi, soit le volume de la production, soit le volume de la consommation, soit l'accroissement de la production désirée, ou plusieurs de ces facteurs. (4). Au Québec, par exemple, l'indépendance économique constituera un objectif prioritaire qui obligera à reléguer momentanément au second plan, l'amélioration du niveau de vie. Cet objectif prioritaire ne sera pourtant qu'intermédiaire, faisant partie d'objectifs à long terme, visant à la formation d'une industrie secondaire, au plein-emploi, à la production de biens durables et de consommation (comme en Ontario), etc. Pour fixer les objectifs du plan, il est nécessaire que l'organisme qui en est chargé soit gouvernemental, qu'il puisse recueillir toutes les données nécessaires à l'élaboration du plan, quil tienne compte des conditions économiques, sociales et politiques existant au moment où le plan sera mis en oeuvre, ainsi que des possibilités objectives de modifier ces conditions. On devra donc recueillir les données dans le domaine démographique (population, répartition géographique, structure par âge, etc.) Dans le domaine de la production (capacité de production, évaluation des productions), du commerce extérieur (importations et exportations), des ressources et des emplois (consommation finale courante, investissements en fonds fixes et en stocks, consommations intermédiaires), de la circulation des produits et de la distribution des revenus, de la connaissance des potentialités (surface cultivée et cultivable, sites hydrauliques, gisements de minéraux, etc...). Ce ne sont ici que quelques-unes des données à recueillir et facilement applicables au Québec.

Vient alors la préparation du plan économique d'abord, par l'élaboration de directives relatives au développement économique et social pour un long terme (dix à quinze ans), pour un plan courant (quatre à sept ans), et pour un plan opérationnel annuel qui représente une tranche de douze mois du plan. Dans l'élaboraion du premier projet de plan, on établira, par exemple, le niveau du revenu national devant être atteint et, de ce point, on prendra les mesures économiques nécessaires à l'obtention de ce résultat. Ou pour le Québec, on prendra comme but la consolidation de l'indépendance économique, la mécanisation de l'agriculture et, de ce fait, la mise en place des forces de travail pour une productivité accrue.

Ensuite, s'élaboreront les plans par branches d'industries, comme les mines, les ressources hydro-électriques, la pulpe et le papier, etc., dans lesquels domaines on établira les buts à atteindre et les moyens à employer tout en tenant compte de la corrélation existant entre ces secteurs. Une fois toutes les données analysées et étudiées, vient alors la mise en forme définitive du plan qui prendra force de loi devant les autorités politiques et qui pourra, dès lors, être appliqué concrètement.

On voit donc que l'élaboration d'un plan est un travail qui doit tenir compte de tous les facteurs possibles. En Suède, l'utilisation optimum des centrales hydro-électriques pendant une période de trente ans a été déterminée par une machine électronique, en tenant compte de facteurs aussi divers que les prévisions météorologiques, le niveau de l'eau dans les réservoirs, la capacité des turbines, les besoins des industries du bois, du papier et de l'acier, les exportations du courant électrique et même le volume d'eau dont les saumons ont besoin ! Plus de 3,000 variantes furent envisagées. Une fois les objectifs prioritaires déterminés, une coordination de l'ensemble des objectifs s'imposera donc pour assurer une cohérence, c'est-à-dire, la possibilité de réalisation simultanée et non une simple addition de programmes partiels. La mise au point d'un système vraiment planificateur exige donc la collaboration des ouvriers, des agriculteurs, des techniciens et des législateurs.

La planification économique concerne non seulement les industries et la finance, mais nécessite aussi le développement simultané de l'éducation, des services sociaux, du logement, de l'assurance-santé, etc. C'est dire qu'un centralisme démocratique est nécessaire à la coordination de tous les secteurs de la société.

Application québécoise

Si l'on tente une application québécoise des techniques de planification (en supposant que l'Etat québécois soit devenu socialiste et, de ce fait, indépendant), on voit que le premier but à atteindre est une appropriation des "hauteurs dominantes" de l'économie nationale, aux mains des étrangers : mines, pulpe et papier,

industries chimiques. Cet objectif prioritaire n'est pas indépendant d'autres facteurs nécessitant des efforts de développement. Ainsi, la création d'une industrie secondaire qui, d'une part, abaissera le taux de chômage et, d'autre part, — si l'on procède à une décentralisation industrielle par l'établissement de semblables industries dans les régions défavorisées (Gaspésie, Bas St-Laurent, Lac St-Jean, Abitibi) —, amènera un développement économique, domiciliaire et commercial, en même temps qu'un besoin de services sociaux, comme des écoles, des hôpitaux, des routes, des chemins de fer... Par contre, si l'on fixe un taux d'accroissement du revenu national pour un plan à long terme, on devra tenir compte du taux d'investissement, du taux de production, du taux de consommation des ménages, du taux d'augmentation de la main-d'oeuvre, etc. Dans une économie qui souffre de chômage chronique, comme au Québec, on devra calculer le taux de croissance de la production nécessaire, en partant d'une augmentation moyenne de la productivité considérée comme donnée.

Comme nous l'avons dit plus haut, on peut choisir plusieurs objectifs prioritaires, qui, eux, détermineront dans une certaine mesure, les moyens à employer dans diverses autres branches pour un développement coordonné de toute la société. Sinon, la croissance n'étant pas proportionnelle, il y aura formation de goulots d'étranglement et de déséquilibres majeurs. On obtient ainsi une économie sclérosée où tel ou tel secteur est sur-développé, comparativement à un autre, sous-développé. C'est le cas présentement au Québec des industries primaires par rapport aux secondaires. Il doit y avoir contrôle, soit par échanges inter-industriels, soit par bilans-matière.

Toute planification, il est facile de le comprendre, exige un comité ou ministère de la Planification qui possède tous les moyens juridiques et financiers pour l'application du "plan". Il coordonne et commande la réalisation des différents stades de développement. Il peut être subdivisé en comités ou commissions chargés des différents secteurs de l'industrie, de l'emploi, des investissements, des régions particulièrement défavorisées, des enseignants, des syndicats, etc. Ce ministère est évidemment représentatif de la société, c'est-à-dire qu'il existe une participation et la collaboration effective des travailleurs urbains et ruraux aux différents comités ou commissions. Ceci se réalise d'abord par le contrôle ouvrier, pour aboutir à l'autogestion.

Planification et révolution

La planification, à moins de se résumer à un slogan électoral, exige donc les pleins pouvoirs politiques. Par conséquent, une planification socialiste exige le contrôle de l'appareil d'Etat par les classes laborieuses et le renversement de l'ordre bourgeois.

Aucune planification réelle ne peut avoir lieu dans un système capitaliste. Elle ne peut être appliquée qu'au lendemain d'une révolution, d'un changement de structure sociale donnant aux ouvriers le contrôle de l'Etat, amenant une transformation des rapports de production, donc des structures économiques, permettant une planification socialiste.

Cette révolution, nous ne pouvons l'accomplir qu'en luttant de toutes les manières contre la bourgeoisie capitaliste. En aucun cas, nous ne pouvons accepter de compromis; en aucun cas, nous ne pouvons nous faire les alliés d'une pseudo-aile gauchisante d'un gouvernement exploiteur, même s'il est capable de "nationaliser" l'électricité pour accroître le pouvoir collectif de la bourgeoisie québécoise.

On définit une révolution comme un changement brusque dans le rapport des classes sociales, comme le remplacement d'une classe (capitaliste en l'occurence) par une classe salariée (qui devient la classe dirigeante). Ce n'est donc pas notre petite "révolution tranquille" qui nous donnera un Etat pour les ouvriers, mais un bouleversement complet et définitif à la fois de l'infrastructure (économie) et de la superstructure (politique, culture) de la société. ■

---

(1) Bettelheim, Charles, *Planification et croissance accélérée*, Paris, Fr. Maspéro, 12.
(2) Mandel, Ernest, *Traité d'économie marxiste*, Paris, Julliard, t. II, 316.
(3) *Ibid.*, 335.
(4) *Ibid.*, 318.

L'Europe dans l'impasse

par pierre jalée

Dans une première partie de cette étude (1), nous avons examiné l'évolution du taux de croissance économique des six pays qui composent le Marché Commun européen, d'une part dans les années qui ont précédé la mise en application du Traité de Rome, d'autre part depuis cette entrée en action (1958). Nous avons en outre fait état des perspectives de développement de la Communauté entre 1960 et 1970, établies par un groupe d'experts de la Commission du Marché Commun. Nous avons ainsi pu constater une baisse continue, sur vingt ans, de 1950 à 1970, du taux de croissance enregistré d'abord, puis prévu par les experts des Six eux-mêmes. Et nous en avons conclu que la mise en oeuvre du Marché Commun a pu et pourrait au mieux dans un futur proche "freiner la décroissance du rythme d'expansion des Six intégrés".

Nous voudrions dans cette seconde partie tenter d'explorer l'avenir à plus long terme de la Communauté Economique Européenne, examiner s'il existe des symptômes permettant de croire à une reprise continue et harmonieuse de l'expansion chez les Six grâce à l'intégration, ou si celle-ci au contraire ne les met nullement à l'abri des récessions ou même de crises graves et généralisées. Nous voudrions en un mot supputer **les limites** de l'intégration européenne, c'est-à-dire en fin de compte les possibilités du régime capitaliste de s'organiser pour éliminer durablement ses contractions. Le Marché Commun constituant, à l'intérieur du système capitaliste, une aire géographique intégrant les économies de six pays d'Europe occidentale économiquement évolués, nous examinerons en premier lieu les plus caractéristiques des contradictions internes de cette zone intégrée, en second lieu les contradictions entre cette zone et le reste du monde, en appréciant bien entendu dans chaque cas les possibilités ou probabilités d'élimination ou d'accentuation de ces contradictions.

Les contradictions internes

Les publications récentes de la C.E.E. nous rappellent que le Traité de Rome — articles 85 et 86 — interdit les accords entre entreprises qui restreignent ou faussent le jeu de la concurrence, ainsi que le fait pour une ou plusieurs entreprises

d'exploiter abusivement une position dominante sur le marché. Mais aux termes du règlement no 17, l'exécutif peut délivrer aux "bonnes ententes" des attestations confirmant que les accords conclus ne sont pas visés par la législation anti-cartel du Marché Commun" (Communauté Européenne, août-septembre 1963). Si l'on ajoute que "920 dossiers relatifs à des accords multilatéraux avaient été enregistrés à l'expiration du délai du 1er novembre 1962 et environ 34,500 accords bilatéraux avaient été notifiés avant le 1er février 1963, date limite pour la notification" (**Les Documents,** no 18 d'août 1963), il apparaît que si la législation du Marché Commun prétend brider les ententes", l'existence du Marché Commun les favorise singulièrement. Les seules fusions de sociétés atteignent chaque année, en France, depuis le Marché Commun, un chiffre triple de ce qu'il a été pendant les dix premières années d'après-guerre.

Certes, les ententes et concentrations sont d'une manière générale provoquées ou facilitées par les progrès scientifiques et techniques qui accroissent le coût de la recherche et augmentent, dans les prix de revient, la part des coûts fixes au détriment des coûts variables. Mais, en augmentant les dimensions du marché, l'intégration conduira à une augmentation de la taille des entreprises. Le phénomène de concentration en régime capitaliste aura inévitablement pour effet de renforcer les plus grands et les plus forts.

D'autre part, l'abaissement des barrières douanières a rompu, dans chacun des six pays de la C.E.E. des équilibres anciens fondés sur des ententes occultes de cartel et des pratiques de monopole, et l'ouverture des frontières, faisant craindre aux monopoles nationaux la concurrence d'homologues étrangers plus avancés techniquement et disposant de capacités excédentaires, a provoqué une course aux investissements, à l'innovation. C'est ce phénomène de concurrence inter-monopolistique à l'échelle européenne qui explique en partie la haute conjoncture de ces cinq dernières années. Mais bientôt se sont dessinés et combinés deux mouvements d'accords et d'ententes, sur le plan national d'une part, sur le plan des Six de l'autre, pour des spécialisations dans la production, des échanges et acquisitions de brevets, la mise en commun de la recherche, de services techniques et commerciaux, des prises de participations réciproques et des alliances contre des tiers, sans compter l'absorption par les monopoles des entreprises de type pré-capitaliste ou familial (20% dans la construction électrique, 30% dans le textile ont déjà disparu en France).

L'ouverture des frontières entre les Six tend toutefois de plus en plus à substituer, après une phase de concurrence, une cartellisation à l'échelle européenne à une cartellisation à l'échelle nationale. Comme l'écrit F. Nicolon: "concurrence et entente sont deux aspects ou deux moments du même mouvement." Et ailleurs: "Il ne fait pas de doute... que les ententes seront intensément recherchées au fur et à mesure que les possibilités de production surpasseront celles de la consommation" (2).

Cette inévitable et déjà très voyante concentration dans l'appareil productif du Marché Commun, ne pourra pas manquer d'accentuer

fortement la contradiction fondamentale entre la forme capitaliste privée des moyens de production et le caractère social de la production. Car l'intégration n'est en aucune façon un lest jeté par le capitalisme classique, une part faite au feu, quelque réformisme dans les méthodes ou quelque ralentissement dans l'action du capital monopolistique. Favorisant la cartellisation à une échelle nouvelle et plus grande, elle est au contraire accentuation des traits du capitalisme, radicalisation de ses méthodes, accélération de ses processus. A l'opposé de ce que prétendent certains révisionnistes, elle ne constitue pas un changement qualitatif, mais apparaît comme un révélateur — s'il en était besoin — du capitalisme de monopole dans son essence même. Elle ne peut donc qu'exacerber les contradictions qui sont inhérentes à celui-ci.

Nous ne nous arrêterons pas, malgré l'intérêt que cela présenterait, sur les plus classiques de ces contradictions (et notamment la contradiction capital-travail), préférant mettre l'accent sur deux problèmes qui nous paraissent plus typiques dans le cas du Marché Commun.

On sait tout le bruit qu'a déjà fait, et on se doute de celui que continuera de faire, la réalisation de l'intégration dans le domaine agricole. En principe, le Marché Commun agricole est fondé sur l'auto-suffisance, la production globale communautaire devant s'établir au niveau des besoins internes de la communauté.

Mais les vocations agricoles de chacun des Six étant fort inégales quantitativement et qualitativement, la libre circulation des marchandises et la création d'un marché agricole unique devaient conduire à accentuer les spécialisations géographiques, accusant les déséquilibres existant chez chacun des partenaires ou dans leur ensemble entre le secteur agricole et le secteur industriel et accélérant l'exode rural dans les régions retardataires ou défavorisées. D'où une contradiction entre le souci de la Communauté de conserver globalement une paysannerie relativement nombreuse comme facteur de stabilité, de conservatisme social et politique, et le désir de chaque Etat national de préserver au mieux pour lui-même un tel équilibre. En gros, un pays comme la France, déjà bien placé au regard des productions agricoles, chez lui plus importantes et à prix relativement plus bas, devait voir se consolider sa situation favorable dans ce secteur, et pouvait espérer être le grand fournisseur de la Communauté à prix rémunérateurs, tandis que l'Allemagne, déjà défavorisée, devait le devenir davantage et être condamnée à acheter de plus en plus de produits agricoles à ses partenaires européens au détriment des productions de sa propre paysannerie.

Le problème se compliquait pour l'Allemagne: gros importateur de produits agricoles, elle pouvait surpayer les productions très insuffisantes de ses paysans parce qu'elle importait le complément de ses besoins par des achats à très bas prix sur le marché mondial. Or, d'une part, la substitution d'importations communautaires à des importations extra-communautaires entraînait un substantiel relèvement du prix de ces importations, la mettant en difficulté pour subventionner sa faible paysannerie et par conséquent la "fixer". D'autre part, ses achats extérieurs de produits alimentaires lui permettaient en contre-partie de nourrir les carnets de commandes de ses industriels exportateurs, avantage qu'elle entendait ne pas abandonner.

Mais un autre souci pointe à l'horizon, concernant le Marché Commun dans son ensemble et la France plus précisément. Tous les spécialistes admettent aujourd'hui que la production agricole globale des Six, du fait en particulier de l'accroissement de la production française, dépassera dans peu de temps le niveau de la demande solvable de la Communauté. Même en supposant que les Six absorberont la totalité de leurs productions alimentaires, il faudra exporter des excédents sur le marché mondial, moins rémunérateur que le marché communautaire. D'où la tendance déjà fortement dessinée à la spécialisation et à la sélection des productions, à la recherche de la qualité, des standards, etc., qui débouche sur des réformes de structure profondes des exploitations rurales et des appareils de distribution, génératrices de nouveaux déséquilibres et visant à une liquidation ou à la prolétarisation de la paysannerie par l'introduction des modes d'exploitation capitalistes à la campagne (généralisation de l'exploitation capitaliste de la terre liée à l'augmentation de la superficie des propriétés, ou encore transformation des paysans en simples sous-traitants enserrés dans l'étau du système capitaliste en amont et en aval de la production agricole).

On voit que le problème agricole se présente dans le Marché Commun comme un enchevêtrement de contradictions — contradictions nouvelles et contradictions pré-existantes exacerbées — d'où émerge paradoxalement celle-ci : l'intégration agricole des Six fait obstacle à leur intégration globale, mais par ailleurs il ne saurait d'évidence y avoir d'intégration globale sans intégration agricole. Le conflit qui est né, surtout entre la France et l'Allemagne, à partir de ces contradictions, a été tel qu'il a paru un moment pouvoir ébranler la C.E.E. elle-même. Il a été provisoirement aplani par des accords du 14 janvier 1962, mais Pierre Drouin ("L'Europe du Marché Commun", Julliard, 1963) (3), quoique chaud partisan du Marché Commun, est forcé de constater que tout n'est pas réglé par les accords de Bruxelles. Et "Le Monde" du 22 octobre 1963, évoquant une récente réunion du Conseil des Six, notait que les deux représentants du gouvernement allemand y avaient développé "toutes les objections formulées depuis des années par les délégués allemands contre certains aspects de la politique agricole commune, demandant notamment que les nouveaux règlements soient plus souples que ceux mis au point le 14 janvier 1962 et que la préférence donnée aux produits de la C.E.E. dans les approvisionnements n'aboutisse pas à une autarcie qui pourrait être préjudiciable aux courants commerciaux traditionnels avec les pays tiers", demandant même "que les règlements déjà appliqués soient amendés". On voit que les objections sont de caractère fondamental et vont jusqu'à la remise en cause d'arrangements antérieurs.

Le 6 novembre 1963, M. Mansholt, vice-président hollandais de la Commission de la C.E.E., a fait au Con-

seil des ministres des Six une proposition concrète pour sortir de l'impasse au regard du problème le plus épineux: la fixation du prix communautaire des céréales. Son plan prévoit l'établissement de prix communs dès la campagne 1964-65, les pays défavorisés par ces prix moyens (Italie et surtout Allemagne) devant recevoir des subventions compensatoires jusqu'en 1970. Il prévoit en outre l'élaboration, à partir de 1966, de "plans communautaires pour l'amélioration du niveau de vie de la population agricole". Quel que soit le sort qui sera réservé à ce "Plan Mansholt", que toute une presse a salué avec une sorte de lâche soulagement, il ne saurait résoudre ni le problème agricole dans son ensemble ni même celui des céréales auquel il s'attaque, car il ne constitue qu'une astuce pour reporter à plus tard la solution du problème, par le biais de subventions contraires à l'esprit et aux objectifs de l'intégration européenne qui prétend promouvoir la libre concurrence sur la base de la compétivité réelle. Il laisse intact le noeud de contradictions exacerbées que nous avons tenté de mettre en lumière.

Une entreprise politique de diversion

Si tant d'auteurs, partant d'analyses correctes de certains aspects du système capitaliste à son stade actuel, débouchent, lorsqu'ils étudient des perspectives, sur des vues plus ou moins révisionnistes, c'est qu'en chemin ils oublient que les transformations que le capitalisme peut s'imposer à lui-même ne sauraient changer son essence. Ayant, et ne pouvant avoir, que la recherche de la plus-value comme moteur et la loi du marché pour cadre, toute planification réellement efficace lui est interdite. Ce qu'il peut concevoir, et réaliser peut-être sous le vocable "planification", c'est tout au plus l'établissement d'une "règle du jeu" qui permette au jeu de se dérouler sans le vicier, comme les règlements sur les gaz de combat ou le statut des prisonniers de guerre laissent se dérouler le jeu de la guerre et ne le contestent en aucune façon, comme l'institution des conseils de prud'hommes ne fait que viser les coups bas mais laisse se dérouler la lutte des classes. Une prétendue planification capitaliste ne peut aller contre le régime du profit ni la loi du marché, ni par conséquent supprimer les contradictions qu'ils engendrent. Plus grand monde déjà ne croit plus que la planification française ait été la cause ou même un adjuvant de l'expansion française des dernières années. La planification capitaliste est avant tout un trompe-l'oeil, une entreprise politique de diversion, pour certains peut-être une manière d'autosuggestion. On la viole dès qu'elle gêne. Récemment, le premier ministre français, dont on sait les attaches, ayant à se prononcer en juge d'appel sur le point de savoir si une nouvelle usine de la Régie nationale Renault devait s'installer dans la région nantaise, ce qui était conforme aux indications du Plan, ou dans la région havraise, ce qui était plus rentable, a comme il se devait opté pour la seconde solution. Ayant déjà marqué notre désaccord sur

certaines conclusions des thèses de l'Institut de l'économie mondiale de l'U.R.S.S., nous n'en sommes que plus à l'aise pour citer la thèse no 4: "La tâche de la régulation de la vie économique, à l'échelle d'un ensemble économique international, est en contradiction avec les moyens capitalistes de son accomplissement. L'oligarchie financière s'efforce d'atténuer les antagonismes inhérents au capitalisme monopoliste, sans modifier les rapports de propriété, en agissant dans le cadre de la régulation monopoliste d'Etat. Mais c'est là un objectif manifestement irréalisable."

Les contradictions externes

La création du Marché Commun, comportant notamment la suppression progressive des droits de douane entre les Six protégés à leur périphérie par un cordon douanier unique, devait rendre relativement plus difficiles les exportations des pays tiers sur ce marché. La parade a été, plus spécialement pour les firmes américaines, la création d'unités de production filiales à l'intérieur de la petite Europe. Si l'introduction d'importants capitaux extérieurs dans l'économie des Six a eu à certains égards des effets d'abord bénéfiques (elle a favorisé l'expansion, amélioré les balances des paiements), à moyen et à long terme elle provoque des difficultés et des contradictions nouvelles.

Sur le plan financier d'abord, les bénéfices de ces filiales auront tendance à se rapatrier dans une forte mesure, ce qui alourdira les balances des paiements. Certains objectent que cette ponction pourra être compensée par le produit des exportations de celles de ces filiales qui vendront largement à l'extérieur. Mais le cas ne paraît pas devoir être courant, puisque ces filiales se créent précisément dans le but de se conserver ou de conquérir un marché dans la petite Europe.

Sur le plan économique, ces entreprises américaines d'Europe ne sont que des pions sur un damier mondial, dont les maîtres de l'extérieur commandent les mouvements en fonction d'intérêts qui n'ont rien d'européens. "Si dans une branche essentielle de l'activité nationale, écrit "Le Monde" du 24 octobre 1963, une proportion importante des entreprises est contrôlée par des capitaux extérieurs, on assiste en fait à un véritable déplacement géographique du pouvoir économique." Or si dans l'ensemble de l'économie communautaire les capitaux américains ne font pas peser une grave menace, il en va tout autrement dans les secteurs où leur présence est marquée ou massive et qui sont précisément les secteurs industriels les plus techniquement avancés. Là, ils provoquent la course à l'investissement désordonné, l'hypertrophie des capacités productives, et aggravent anarchiquement le mouvement dialectique concurrence-cartellisation que nous avons déjà évoqué. Cause de désordre économique et d'antagonismes nouveaux également que les spécialisations décidées outre-Atlantique entre diverses filiales européennes d'une même firme, comme lorsque Remington licencie son personnel de Calluire (Rhône) parce qu'elle entend désormais spécialiser cette usine dans le machinisme agricole, sa filiale hollandaise dans les

machines à écrire et l'italienne dans le matériel et le mobilier de bureau.

Les possibilités d'action indépendante des sociétés américaines chez les Six, "Le Monde" des 13-14 octobre 1963 les a mises en lumière en prenant l'exemple de l'automobile, où la crise guette. Or les constructeurs américains représentent déjà le tiers de la production en Allemagne Fédérale et 15% en France. Et certains ont calculé que si General Motors Allemagne (Opel) avait donné gratuitement les trois cent mille voitures qu'il a produites l'an dernier, les bénéfices de G.M.C. pour sa production mondiale n'auraient été réduits que de moitié.

Les menaces de tous ordres que font peser les investissements américains en Europe sont si réelles que les milieux patronaux s'émeuvent, que des mesures législatives de défense sont demandées et seraient même déjà en gestation en France et que le président des Etats-Unis lui-même s'inquiéterait des critiques qui partent d'Europe en direction de l'autre rive de l'Atlantique.

Cependant, l'invasion des capitaux américains semblerait en dernière heure s'atténuer, si l'on en croit l'agence Dow Jones qui fait état d'un important fléchissement au cours de 1963, parce que "l'expansion de la plupart des pays européens, dont on a fait tant de cas, est maintenant inférieure à celle des Etats-Unis, tandis que les bénéfices des sociétés européennes s'accroissent beaucoup moins vite que ceux des firmes américaines" (d'après "Le Monde" du 13 novembre 1963). Si le fait se confirme, il ne ferait que confirmer l'essoufflement de l'expansion en Europe tout en illustrant la loi du développement inégal du capitalisme dans l'espace et dans le temps, mais cela ne réduirait en rien et même accentuerait certains aspects négatifs des investissements réalisés de l'extérieur dans le Marché Commun, en particulier sur les balances des paiements. D'une façon générale, les mouvements des capitaux migrateurs commandés de l'étranger sont générateurs de désordre.

On touche là à l'une des grandes contradictions inter-impérialistes d'aujourd'hui : enfant de l'impérialisme américain qui voyait en elle une nécessité politique, la C.E.E. devient de plus en plus pour lui une menace, et vice versa. Et ce n'est pas seulement sur le terrain des investissements que les deux forces s'affrontent. Les Etats-Unis n'entendent pas laisser entamer leur prééminence économique dans le camp capitaliste, et c'est avec âpreté également qu'ils défendent les intérêts de leur exportation sur les marchés de la petite Europe, investissements et exportation directe de produits étant les deux volets de leur action. La C.E.E., quoique chantant à tous vents qu'elle n'est pas un espace autarcique et vantant le "partnership" avec les Etats-Unis, n'en a pas moins déclaré la querre du poulet et entend se défendre vigoureusement lors du "Kennedy Round". Le sentiment n'est pas ce qui triomphe dans ce match, où la C.E.C.A. aussi monte sur le ring. Le vice-président de celle-ci a eu beau déclarer le 27 septembre dernier à des visiteurs américains que "la Communauté Economique Européenne n'est pas un bloc protectionniste", la Haute Autorité n'en envisage pas moins actuellement de relever les droits de douane sur l'acier, et les Etats-Unis ont prévenu les Six qu'ils répliqueraient à une telle mesure ("Le Monde" du 2 novembre 1963).

Nous ne rappellerons que pour mémoire, tant il est encore présent dans les esprits, le drame à suspense qu'a constitué la demande d'adhésion de la Grande-Bretagne (4) et les oppositions qu'elle a soulevées à l'intérieur des Six désunis, révélant l'acuité de conflits que certains croyaient dépassés ou apaisés : conflit entre l'industrie insulaire et l'industrie continentale, aigu dans certains secteurs; antagonisme entre les intérêts agricoles européens et surtout français et ceux des producteurs du Commonwealth blanc; conflit entre la part à faire aux productions des associés africains de la C.E.E. et celle qu'il aurait fallu consentir directement ou indirectement aux productions du Commonwealth; conflits politiques superstructurels.

Enfin se profile la réactivation d'antagonismes anciens entre les pays impérialistes hautement industrialisés d'Europe occidentale, et le Japon, qui a opéré une brillante remontée sans modifier toutefois les bases sociales de son économie, ce qui le contraint comme par le passé à exporter à tout prix.

Contradictions donc entre le Marché Commun et les autres Etats impérialistes, mais contradiction aussi entre le premier et les pays de la Zone des Tempêtes qu'il s'est associés pour mieux les dominer. Certes, ces contradictions sont superficiellement masquées à l'heure actuelle par l'association volontairement consentie par les gouvernements de dix-huit pays africains et malgache. Mais cet accord n'a pas la vertu d'accorder les intérêts des uns et des autres. Loin de résoudre la contradiction fondamentale entre pays dominants et pays dominés, il ne peut que l'accentuer en prolongeant par le néo-colonialisme la période d'exploitation coloniale.

Un conflit à l'échelle de la planète

Nous croyons avoir montré, dans la première partie de cette étude, et comme un fait déjà acquis, que l'intégration européenne, c'est-à-dire la tentative la plus originale du capital monopoliste de se donner des règles et une organisation pour mieux se défendre, ne parvenait pas à maintenir dans son aire un rythme de développement égal à celui qu'avaient provoqué des circonstances antérieures favorables, qu'elle pouvait au mieux freiner un fléchissement régulier de la croissance et ne constituait qu'une bataille de retardement.

Nous pensons avoir montré, dans la seconde partie de cette étude, que l'intégration européenne ne résolvait aucune des contradictions inhérentes au régime capitaliste, ni à l'intérieur de son aire, ni dans ses rapports avec le monde extérieur; que si elle pouvait tout au plus en masquer provisoirement certaines, elle en accentuait d'autres et en faisait surgir de nouvelles. L'intégration capitaliste peut infléchir le jeu de ces contradictions et leurs rapports entre elles, mais elle est impuissante à les atténuer globalement.

Nous pensons en outre que si, dans la meilleure hypothèse, l'intégration peut provisoirement retarder une évolution en tout état de cause irréversible parce qu'elle tient à l'essence du capitalisme, l'intervention du progrès technologique accentuera par contre fortement ses contradictions congénitales et accélérera cette évolution; et qu'en définitive rien, absolument rien, ne permet de conclure que la petite Europe ni le système capitaliste dans son ensemble ne connaîtront plus de crises économiques catastrophiques.

Le moins qu'on puisse dire, même si l'on reste fidèle à l'analyse marxiste, si l'on refuse de se laisser contaminer par le technocratisme capitaliste, si l'on se souvient que le monde a cinq continents et que les données du problème ne sont en aucune façon circonscrites ni à la petite Europe ni aux pays hautement industrialisés, si l'on est conscient de ce que le conflit fondamental impérialisme-socialisme se déroule à l'échelle de la planète et que les données d'aujourd'hui seront bouleversées par celles de demain, c'est que toutes les conditions demeurent et seront de plus en plus réunies pour de telles crises catastrophiques, dans un délai et selon des formes que nous ne pouvons évidemment prévoir.

Il en résulte que ce serait émasculer le mouvement ouvrier européen des pays capitalistes évolués que de lui masquer ces perspectives, de l'enfermer dans de faux dilemnes révisionnistes et de lui faire oublier qu'il n'est qu'une fraction du mouvement ouvrier et révolutionnaire mondial dont la lutte, quoique différente ici et là dans ses modalités et sa tactique, est UNE dans ses objectifs et ne devrait par conséquent qu'être UNE dans sa stratégie (5). ■

---

(1) Voir *Le Marché commun: un combat en retraite* dans "Révolution québécoise", no 5, janvier 1965.

(2) *Economie et politique*, no 100, numéro consacré au Marché Commun, qui contient des analyses intéressantes quoique fortement teintées de révisionnisme.

(3) Voir notre critique de ce livre dans *Révolution*, no 4, p. 82.

(4) Voir *Révolution*, no 3, pp. 39-49. La crise de l'impérialisme par Josuah Linton.

(5) Cet article est reproduit de *Révolution*, no 7.

La faim, un problème politique

par patrick kessel

Périodiquement, les murs des villes européennes en témoignent, de grandes campagnes sont lancées contre la **faim**. Des affiches, des conférences sont organisées, qui tendent à émouvoir les habitants de ces pays, qui font au nom des bons sentiments appel aux bonnes volontés, aux aumônes. Les gouvernements eux-mêmes, parfois, consacrent quelques débris de leurs budgets à promouvoir, dans les limites données, l'action d'organismes comme la F.A.O., qui n'ont d'ailleurs que la possibilité de donner des conseils et de soumettre des plans partiels.

Quand les bons sentiments se révèlent insuffisants à dégeler l'argent, on les accompagne d'avertissements; c'est l'intérêt bien compris des peuples "nantis" de se défendre contre la marée des affamés, de réduire leur masse.

Cette agitation ne déborde guère d'un cadre étroit. Quand bien même les sommes recueillies seraient-elles importantes que le problème ne serait pas résolu. Comme il ne serait pas pour autant résolu si les Etats capitalistes acceptaient de distribuer leurs surplus agricoles de façon concertée: ce qui n'est de toute façon pas le cas. Leurs intérêts et ceux des affamés sont contradictoires.

Il faut parler de la **faim**, mais en d'autres termes. On ne circonscrit pas ce problème en proposant des solutions limitées, et qui ne peuvent être que limitées. Ce qui est vrai, c'est que la faim dans le monde ne sera vaincue que par les hommes qui ont faim, et par eux seuls: non dans le cadre des organismes internationaux, de la bonne volonté capitaliste. La Faim est un problème politique. Pour le résoudre il faut des solutions politiques qui soient radicales. Et les centaines de millions d'hommes qui souffrent de la faim — les deux tiers de l'humanité — n'ont pas le temps d'attendre. La Révolution, pour eux, n'est pas une aventure: c'est le seul moyen d'échapper à un destin qui ne leur paraît plus être une fatalité. La Chine et Cuba sont les deux exemples qui drainent l'espoir de peuples autrefois condamnés au désespoir. Et c'est un exemple qui concerne à la fois leur présent et leur avenir. Leur présent parce qu'il leur indique que la voie à suivre est celle de la destruction totale des anciennes structures, que les solutions trouvées, cherchées pour résoudre des problèmes similaires ne peuvent passer que par la Révolution; leur avenir, parce que cette Révolution est irréversible.

Les timides réformes tentées au Brésil dans le légalisme démocratique pour résoudre le problème de la faim — et le Brésil est une des zones noires du monde — ont provoqué le coup d'Etat que l'impérialisme américain a encouragé et applaudi. Cette démonstration, qui n'est malheureusement pas la première, a le mérite tragique de prouver une fois de plus que la bonne volonté désarmée est un piège où succombent ceux qui lui font confiance. Que ce soit au Brésil, en Inde, en Afrique ceux qui ont intérêt au statu quo pour défendre leurs privilèges prendront les armes s'ils s'estiment le moins du monde menacés. Et ils gagneront tant qu'en face d'eux, la masse des exploités ne sera pas dressée pareillement armée, et, au lieu d'attendre une atténuation à sa misère, n'aura pas décidé de prendre ce qui lui est dû, c'est-à-dire le

pouvoir politique par lequel passe la liberté économique.

Il n'y a pas qu'une faim

On parle de la faim et on a immédiatement sous les yeux ces images devenues connues de l'Europe à la suite de la dernière guerre, et concernant les camps de concentration. Pour des millions d'êtres la faim c'est cela, ou bien à l'état chronique ou bien lors de famines répétées. Et il a fallu attendre l'ouverture de ces camps pour que la science occidentale apprît comment sauver les moribonds de la faim. A Bergen-Belsen entre autres, cette ignorance a causé des dizaines et des dizaines de morts avant que l'on ne découvrît que les déportés ne pouvaient tolérer que le lait écrémé. C'est dire combien le problème de la faim concernait alors l'Europe et l'Amérique du Nord.

Il y a la faim qui tue, la faim aigüe, globale, énergétique. Il y a ce qu'on appelle la faim occulte, qui tue indirectement, et dont souffrent plus d'un milliard huit cent millions d'hommes. Cinq cents millions ne disposent même pas du minimum vital, le reste manquant du nécessaire.

L'aliment ne fournit pas seulement l'énergie. Le paysan qui vit seulement de riz, ou d'une galette de maïs, ou de tubercules, peut ne pas ressentir ce qu'on appelle la Faim, c'est-à-dire le désir de manger. Mais l'organisme réclame près de quarante principes nutritifs. Que certains de ceux-ci viennent à manquer, et c'est la faim occulte.

La carence la plus généralisée dans le monde est la déficience de protéines complètes, celles que l'on trouve dans la viande, les oeufs, le lait. Il est bien évident que ces produits étant partout les plus chers, c'est de cette faim de protéines que souffre l'humanité. Il n'y a pas de "races" petites, comme on le croyait: il n'y a que des peuples, ou des classes sociales, mal nourris (1). La diminution en poids et en taille n'est pas la seule conséquence de cette carence. La plus importante est le peu de résistance offert aux maladies infectieuses. La carte des épidémies correspond à celle de la faim de protéines, et la tuberculose notamment attaque ces zones de misère.

Poussée à l'extrème cette faim marque ceux qui en souffrent en leur tuméfiant le visage, en leur ballonnant le ventre: ils retiennent l'eau. C'est l'hydropisie de la faim.

Une autre carence généralisée dans le monde est le manque de calcium, qui provoque le rachitisme, le retard de croissance, les caries dentaires. Elle se manifeste cependant plus spécialement dans les pays froids ou tempérés. Le soleil, en effet, supplée à cette carence.

Il y a bien d'autres faims, qui s'accompagnent toutes de maladies: celle du fer, celle de l'iode, celle du sodium. Il y a la faim de la vitamine A, qui provoque l'arrêt de la croissance et la cécité; celle de la vitamine B1 qui est la cause du béribéri, et sous forme moins grave se manifeste en provoquant le nervosisme, l'inappétence, l'insomnie, la fatigue précoce; celle de la vitamine B2 responsable de la pellagre; celle de la vitamine D pourvoyeuse, elle aussi, de rachitisme et de déformations osseuses chez les adultes.

Voilà donc le cortège que traîne avec elle la faim occulte qui tient plus des deux tiers de l'humanité. Mais il y a d'autres aspects provoqués par cette faim: c'est l'inappétence, que l'on essaye parfois de ranimer par l'usage de l'alcool, c'est la tristesse, une véritable neurasthénie de la faim. C'est encore une extrême fatigabilité (2), une somnolence, une indifférence qui permet un effort violent, limité dans le temps, mais

(1) Au Kenya, vivant côte à côte, dans même milieu, les ikuyu agriculteurs et les Massaï éleveurs de bétail illustrent ce fait. Les premiers sont plus petits et plus maigres que les seconds.

(2) La fatigabilité est souvent due au manque de sodium, à la perte de sel à cause de la sueur. A ce propos on a observé que la sueur sécrétée par une peau couverte d'un vêtement contient deux fois plus de sodium que quand la peau est nue. Les colonisateurs qui ont habillé les habitants des îles Marquises les ont littéralement assassinés. Cf. Josué de Castro — *Géopolitique de la Faim*, p. 97.

qui empêche un effort continu, la fameuse "paresse" tropicale.

Et puis il y a encore une conséquence à cette faim chronique. D'après des expériences récentes il semble que le coefficient de natalité soit fonction en partie du coefficient de protéines, et que moins l'on consomme de protéines, plus la natalité augmente.

Une géographie politique

Les zones de la faim ,c'est l'Amérique du Sud, l'Amérique Centrale, l'Afrique, l'Asie. Ce sont des zones alimentaires bien définies, qu'elles soient sous le signe du maïs, du manioc, de la pomme de terre, du riz.

En ce qui concerne l'Amérique du Sud, les trois quarts de son territoire sont soumis à une faim quantitative assortie d'insuffisances spécifiques nombreuses. Pas un pays n'est épargné, malgré un sous-peuplement caractérisé. Amérique Centrale, Antilles, Caraïbes, la même situation se répète avec plus ou moins d'acuité. Ce n'est qu'à Cuba, où depuis la Révolution le paysan n'est plus obligé d'envoyer à la ville la totalité de la production de ses champs, de ses vergers, où il consomme des produits autrefois de luxe comme les fruits, les oeufs, que la situation s'est profondément transformée.

Ce qui est moins connu, c'est la faim aux Etats-Unis même. D'après le rapport Sparthnan (1955) huit millions de familles ne disposent pas de revenus suffisants et vivent dans des conditions de sous-nutrition (3). Dans le vieux-Sud, en 1943, 27% seulement de la population avaient un régime alimentaire normal. La pellagre tuait alors chaque année plus de deux mille personnes. Les déficiences en vitamines atteignaient parfois 50% de la population de certaines régions (Tennessee par exemple).

La guerre fut l'occasion d'améliorations notables. Si les conséquences brutales de la faim, pellagre, béri-béri, ont pratiquement disparu, les déficiences subsistent dans les taudis ruraux du Sud, et il y a toujours un vrai problème de la faim.

L'Afrique, l'Asie, à l'exception de la Chine (4) mais avec le Japon, illustrent avec le plus d'acuité le problème de la faim, de toutes les faims. C'est l'extermination massive de milliers d'êtres, ce sont des milliers d'êtres détruits, diminués physiquement par la faim, par les maladies de la faim, réduits en esclavage par elle.

Mais la faim n'épargne pas non plus l'Europe. C'est l'Espagne, le Portugal, le sud de l'Italie. Ce sont aussi les millions de vieillards que la société capitaliste abandonne avec une retraite misérable, qu'elle livre à la faim qui ne se voit pas, qui ne crève pas les yeux. C'est enfin la faim de tout un sous-prolétariat rejeté du centre des villes vers des banlieues tristes où il cuve sa misère et ses maladies.

La géographie de la faim n'est pas une géographie naturelle. C'est une géographie politique. Pour l'Europe, il est évident que la faim est une maladie sociale, une maladie de classe. Que ce soit en Afrique, en Amérique du Sud ou en Asie il en est de même: en dehors des famines provoquées par des calamités naturelles, la faim n'est pas uniquement la conséquence d'une fatalité géographique.

Briser les féodalités économiques

Si l'agriculture en Afrique pose des problèmes complexes du fait de la nature du sol, ce qui est vrai, c'est que la colonisation a contribué puissamment à détériorer une situation déjà difficile. Populations refoulées des vallées et des terres les plus fertiles, mise à sac des richesses naturelles, établissement de colonies de plantations, création d'une société de salariés agricoles et d'ouvriers,

(3) Cf. *Révolution* no 7, p. 35, "Les pauvres aux Etats-Unis" par Thomas Topor.

(4) Josué de Castro, *Géopolitique de la faim*, p. 257: "Voilà ce qui paraît être la véritable situation de la Chine: luttant encore contre le fléau millénaire mais dans une marche victorieuse vers son extinction totale à court délai."

qui constitue aujourd'hui le cinquième de la population noire d'Afrique et où l'on rencontre selon la F.A.O. un des plus bas niveaux nutritifs du monde entier, tout se ligua pour affamer l'Afrique.

Zone par zone les méfaits de la colonisation peuvent être suivis, mesurés. Dans le cas des colonies de plantation, c'est la nature même qui fut saccagée, les cultures alimentaires supprimées et les Africains obligés de restreindre la variété de leur alimentation, donc contraints à subir des carences. En Egypte, la disette fut aggravée par la place accordée aux cultures d'exportation: au Congo (5), en Gambie, au Sénégal entre autres l'implantation de ces cultures causa le même déséquilibre. La suppression des cultures vivrières, conséquence de la colonisation, se fait encore sentir aujourd'hui, comme la monoculture est encore une cause de sous-nutrition. Seule l'indépendance économique pourra pallier cet état de choses.

Ni surpeuplé, bien au contraire, ni particulièrement démuni de terres cultivables, le continent sud-américain n'a rien qui le condamne à la faim. Sa malédiction est d'ordre historique: c'est encore l'exploitation coloniale qui a désorganisé l'économie du continent avec ses cycles d'exploitation forcenée du sucre, du café, du pétrole, du caoutchouc... Monoculture et grande propriété entravant toute possibilité de développement agricole. L'introduction de capitaux américains a perpétué, augmenté même, la situation coloniale. A cet égard le cas du Brésil est typique: les deux tiers de sa population sont gravement sous-alimentés malgré une industrialisation poussée. C'est que l'agriculture est encore de type féodal, par la structure de l'exploitation et par les méthodes d'exploitation.

En Asie, pour ne prendre que le cas de l'Inde, ni l'ampleur de la population, ni le manque de terres ne sont les causes réelles de la faim, de la misère qui l'accablent et qui, dans les prochaines années, doivent encore s'exacerber. C'est la concentration des terres, la commercialisation des produits agricoles, et, à l'autre bout de l'échelle, la prolifération de minuscules exploitations insuffisantes à faire vivre les familles qui les occupent. Ce sont les conséquences de la faim, la non-résistance aux maladies, aux épidémies qui réduisent aussi les capacités de travail — le paysan indien perd un mois par an du fait de la malaria. C'est tout une société dont les structures devraient exploser. Là encore le problème est politique.

Il n'y a qu'une réponse au problème de la faim. La libération de cette masse énorme d'hommes ne se fera que par la pression qu'elle exercera sur les gouvernements et les classes privilégiées qui la condamnent à ce destin. C'est d'abord en terme de luttes de classes que le problème doit être envisagé. Après, bien sûr, chaque pays en particulier aura à affronter les difficultés qui lui sont propres, qu'elles soient de nature climatique, géographique, ou qu'elles soient la conséquence de la colonisation directe ou indirecte. Tout ce qui peut être fait en dehors de cela, n'est qu'une tentative dérisoire pour masquer le véritable aspect de la question. Il ne s'agit pas de le négliger mais de voir que ce que l'impérialisme donne d'une main, il le regagne de l'autre, avec intérêt, et que les vies sauvées d'un côté, il les reprend par personnes interposées, et dans une proportion sans commune mesure, en imposant les intérêts de son choix, les gouvernements de son choix préposés à la garde de ces intérêts. (6)

(5) En 1920, le gouverneur du Congo belge pouvait écrire: "Le Congo voit sa population indigène disparaître avec une rapidité incroyable parce que nous avons préféré le caoutchouc et l'ivoire aux légumes frais."

(6) Reproduit de *Révolution*, no 9.

ABONNEZ-VOUS À

RÉVOLUTION

pour connaître ce que vous ne pouvez lire ailleurs: des documents inédits sur la Chine populaire et l'U.R.S.S. • des études théoriques sur le mouvement ouvrier international • des enquêtes, des reportages, ainsi que de nombreux récits écrits par des militants révolutionnaires du monde entier.

Abonnement: 48 F. (un an), 26 F. (six mois)

REVOLUTION, Nouvelles éditions internationales
52, rue Galende, Paris 5e, France.

BULLETIN D'ABONNEMENT À

"Révolution Québécoise"

C.P. 1274, Station Place d'Armes
Montréal, Etat du Québec

Nom ....

....

Adresse ....

....

S'inscrit pour un abonnement d'un an

☐ ordinaire : 5 dollars

☐ de soutien : 10 dollars

A partir du mois de ....

Paiement par ☐ chèque ☐ mandat ☐ comptant

2